

eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL



Rapport annuel 2022

avec comptes annuels 2022 intégrés

Table des matières

| | |
|---|----|
| Editorial | 4 |
| Synode..... | 5 |
| Echo des paroisses | 8 |
| Conseil synodal | 18 |
| Dicastère extérieur | 27 |
| Dicastère finances et immobilier | 29 |
| Dicastère jeunesse et famille | 35 |
| Dicastère aumônerie et diaconie | 38 |
| Dicastère Bénévolat | 42 |
| Dicastère Église et Société | 45 |
| Communautés reconnues | 49 |
| Partenariats œcuméniques & concordataires | 51 |
| Partenariats CER / EERS..... | 52 |
| Personalia 2022..... | 54 |
| Desserte 2022..... | 58 |
| Conclusion | 63 |

Impressum

| | |
|-------------------------|--|
| Éditeur : | Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) |
| Responsable d'édition : | Angélique Neukomm |
| Révision : | Conseil synodal |
| Mise en page : | Anaïs Boillat |

Remarque

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte (*le langage inclusif de l'EREN sera mis en place dès le 1^{er} septembre 2023*).

EDITORIAL

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chers lecteurs,

L'an dernier, à ce même endroit, je prophétisais que bientôt vous vous réjouiriez de la venue de ce rapport d'activité, remplis d'une impatience débordante à l'idée d'en faire la lecture. Ma prophétie, j'en suis sûr, s'est réalisée.

Car il y a de quoi se réjouir. L'Église est définitivement en mouvement. Elle bouge, non dans tous les sens comme un animal en péril, mais vers un but. Elle est en route au-devant d'un très grand défi ; un défi d'une telle importance qu'il lui faudra bien une foi à déplacer les montagnes pour le relever. Ce défi, ce n'est pas EREN2023 ! Car EREN2023 n'en est que son déploiement, son émanation.

Ce défi, le voici : adapter notre prédication, adapter les formes de l'Église, adapter nos actions, nos œuvres et nos rites pour qu'ils soient témoignages audibles de l'Évangile aujourd'hui.

L'EREN, avec les autres Églises, est détentrice d'un trésor. Mais pour être découvert, ce trésor nécessite d'être proclamé et expliqué avec des mots bien choisis, accessibles, clairs et dicibles. Avec cela, il faut des actes justes, donc pleins de justesse et de justice, des actes vrais, des actes mus par l'amour, pour accompagner les mots, sans quoi ces derniers seraient vains.

Ecclesia semper reformanda ! Plus que jamais, on entend cet adage réformé ces temps-ci. Ce n'est pas un hasard. L'Église doit réformer sa prédication pour rejoindre. Elle doit réformer ses formes et ses structures pour s'adapter à la réalité actuelle. Mais pas un iota de son message ne passera à la trappe, bien au contraire ! Car le seul but de cette conversion est que l'Évangile rayonne d'une flamme plus libre. Farel ne disait-il point : Que veux-je sinon qu'elle flamboie ?

Dans son rapport *projection EREN2023*, présenté au Synode en janvier puis validé en juin 2022, le Conseil synodal a posé une première cartographie du champ d'action. À la suite du Jardinier de la résurrection, nous allons devoir prendre nos outils et tracer les lignes de culture. Nous avons commencé à dessiner les allées et les plates-bandes. Nous avons déjà choisi avec soins quelques essences mais devant nous, reste le grand défi de faire de ce champ d'action, un jardin... qui ait un budget équilibré.

Un rapport d'activité, chers lecteurs, est un texte qui regarde le passé ! Mais mon préambule, vous l'aurez remarqué, regarde l'avenir. 2022, c'est derrière ! Ce fut une année passionnante. Les prochaines lignes vous la décriront en détails. Mais s'arrêter pour regarder en arrière, ce n'est qu'une halte pour reprendre du courage en admirant, avec fierté, le chemin parcouru.

Le défi reste devant. Pas après pas nous le réaliserons. Mais à présent, l'heure est à la halte. Que ce rapport d'activité vous donne force, courage et enthousiasme en vous remémorant, dans la reconnaissance de la Grâce de Dieu, la belle marche de notre Église en 2022.

Longue vie à l'EREN ! Bonne lecture et à l'année prochaine.

SYNODE

Introduction

Par Esther Berger, présidente du Synode

Retour à la normale avec deux sessions du Synode en présentiel ; enfin la joie des députés de se retrouver autour des débats et des temps conviviaux de café et de repas. Le Synode et ses Commissions ne vivent pas pour autant la vie comme un long fleuve tranquille.

La Commission de Consécration et d'Agrégation se cherche toujours un président; la Commission d'Examen de la Gestion (CEG) a vu ses trois membres laïques démissionner; le groupe de travail sur la bénédiction de mariage pour tous a commencé son travail; le Bureau du Synode voit partir un de ses membres pour cause de changement de paroisse; le Conseil synodal fonctionne à 6 membres depuis la démission de l'un des conseillers.

Dans la suite des décisions de l'année passée, le Conseil synodal soumet au Synode des dossiers d'importances tels que « Projection EREN2023 » et des outils pour un meilleur fonctionnement, tel que la procédure de destitution d'un membre de l'exécutif et celle d'élection d'un conseiller synodal. La session de juin a été bien chargée en dossiers soumis à la réflexion des députés et à leurs décisions. C'est aussi lors de cette session qu'en urgence le Synode a trouvé et élu trois membres pour la Commission d'Examen de la Gestion. Nous remercions les trois députés qui ont pris cette responsabilité de membres de la CEG.

La session de décembre n'a rien à envier à celle de juin. Suite à la démission d'Adrien Bridel en mars 2022, un poste de conseiller synodal laïque est mis au concours en décembre. Lors de cette session, le Synode prend des décisions visant à l'évolution du Synode pour la législature 2023-2027. Exceptionnellement pour celle-ci, les députés pourront briguer un quatrième mandat. De plus, la préparation des sessions de Synode se fera lors de soirées communes de présentation au lieu d'avoir lieu en paroisse.

Le Bureau du Synode et le Conseil synodal décident de prendre le temps du débat pour le rapport « Processus EREN2023 dans les paroisses » et propose au Synode de traiter ce rapport par adhésion, comme le permet l'article 75 du Règlement Général. Le premier débat prend la forme d'un après-midi de discussion modéré par le pasteur Pierre de Salis, ce qui permet une fluidité dans l'échange en sortant les députés du cadre habituel de leurs débats synodaux. C'est en juin 2023, après des discussions en paroisse et une journée synodale que le Synode se prononcera dans un second débat sur les résolutions.

La session de décembre comportant deux dossiers importants, une séance de relevée est organisée en janvier 2023 pour discuter des rapports restants, à savoir « Usage des temples et autres lieux de cultes du canton » et « Cibles Terre Nouvelle ». Le débat autour de l'utilisation des temples se révèle intense et fourni. La décision finale, prise à une très courte majorité, va devoir être traitée avec soin et doigté par le Conseil synodal.



Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Zachée Betché, président de la CEG

Le changement à l'intérieur de l'équipe de la CEG est le fait le plus marquant en cette année 2022. Trois anciens membres : Barbara Weiss, Solange Platz et Johann Robert ont remis leur tablier à mi-mandat après des années d'assiduité et de travail acharné. Nous voulons, à l'orée de ce rapport, leur dire toute notre gratitude.

L'arrivée de nouveaux membres : Catherine Bosshard, Dominique Jan Chabloz et Pierre-Laurent Denis, brillamment élus au Synode de juin 2022, apporte un nouvel enthousiasme à cette Commission qui s'est immédiatement mise au travail avec ses nouveaux membres. La répartition des tâches à l'interne a permis de prendre en charge la masse de travail de façon équitable et collégiale.

Une rencontre avec la présidente du Synode, le personnel du Secrétariat général et une équipe élargie du Conseil synodal a permis à la nouvelle Commission de fixer les bases de la collaboration. Le Conseil synodal a ainsi affiché son désir d'être à disposition. La nouvelle équipe de la CEG s'imprègne progressivement de son rôle et aborde sereinement les différents procès-verbaux des séances du Conseil synodal qui lui sont confiés.

Les discussions avec le Conseil synodal sont constructives et cordiales. Au sortir de la période du Covid-19, avec l'avènement d'un nouveau bureau du Conseil synodal et les échéances électorales prochaines, on est bien au cœur d'une année de transition.

À cet égard, la CEG suit attentivement le processus EREN2023, tel qu'il est empoigné par le Conseil synodal, et qui engage notre Église de manière décisive. La CEG recommande que ce processus soit porté par l'ensemble des segments et membres qui la constitue. Le renforcement du partenariat entre différentes entités et responsables d'activités passe indubitablement par un besoin d'accompagnement plus fréquent et concret. Tel sera l'un des défis du Conseil synodal dans les mois et les années qui viennent car le sentiment qu'on est en attente semble globalement partagé dans l'EREN.

Commission de Consécration et d'agrégation

Par Sébastien Berney, vice-président de la Commission de Consécration et d'Agrégation

2022, une année en friche pour la Commission de Consécration et d'Agrégation. Aucune demande de consécration ni d'agrégation, la Commission ne s'est donc pas réunie pendant l'année écoulée. Pour 2023, les perspectives sont plus réjouissantes et les occasions de siéger seront bien réelles.

La recherche d'une présidence sera également un point à combler pour l'année qui va s'ouvrir.

ECHO DES PAROISSES

Introduction

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Les neuf paroisses de l'EREN ont mené à bien leur mission en 2022 selon leurs attributions décrites dans le Règlement général (Annexe II). Comme il se doit, chacune d'elle a soumis au printemps son propre rapport d'activité à la validation de son assemblée paroissiale.

Néanmoins, le présent rapport d'activité du Conseil synodal a dans ses usages de laisser la plume aux présidents de paroisse afin qu'ils puissent s'y exprimer par de courtes contributions relatant les temps forts de l'année paroissiale.

Dans la mesure où, les deux tiers des activités de l'EREN se déroulent dans les paroisses, le Conseil synodal invite les lecteurs à porter également leur intérêt aux rapports d'activité de celles-ci. Les brèves contributions ci-dessous ne manqueront pas de les en inciter.

Paroisse de Neuchâtel

Par Barbara Borer et Jérôme Siffert, co-présidents du Conseil paroissial

Une année placée sous le signe de la reprise, après « l'interruption pandémie » de deux ans. De nombreuses personnes sont toujours présentes, disponibles, impliquées, comme avant. C'est une grande chance pour nos activités paroissiales, qui ne pourraient exister sans l'engagement de nombreuses personnes bénévoles.

Reprise des activités au Temple du Bas

Depuis la réouverture, de très nombreux événements ont à nouveau lieu au Temple du Bas. Toutes les activités paroissiales doivent impérativement être planifiées longtemps à l'avance. Un dimanche par mois reste réservé à la paroisse, mais il est quasiment impossible de prévoir d'autres manifestations à courte échéance. Nous bénéficions par contre des nouveaux aménagements, qui facilitent grandement l'utilisation des lieux.

Conseil paroissial

Co-présidence : en avril, M. Jérôme Siffert a été élu à la co-présidence du Conseil paroissial, ce qui a permis de décharger la présidente et de partager les tâches. La répartition entre tâches plutôt internes, telles que l'animation du Conseil paroissial et tâches externes, comme les contacts avec la Ville de Neuchâtel notamment, a amené l'allègement attendu.

Nombre de membres du Conseil paroissial : depuis le début de la législature, plusieurs membres ont démissionné ou ont constaté que leurs activités professionnelles étaient incompatibles avec nos séances. Il est indispensable que nous trouvions de nouvelles personnes prêtes à s'engager pour le début de la nouvelle législature à venir.

Réouverture de la Collégiale

De nombreuses activités ont été organisées pour marquer l'évènement de la réouverture de la Collégiale. Un culte en Eurovision à Pâques a permis de faire connaître loin à la ronde la somptueuse beauté du bâtiment. La réouverture officielle « entre nous » a eu lieu le 1^{er} mai et a été enrichie d'une belle série de conférences et de concerts pour célébrer le bâtiment.

Nous remercions très chaleureusement toutes les autorités et les personnes qui se sont engagées avec constance et passion dans cette rénovation historique.

Festival BREF

Sous le thème « Espérer, c'est agir », le Festival BREF (Battement Réformé) a proposé à des jeunes de toute la Suisse romande de vivre 24 heures d'activités en tout genre au cœur de la Ville de Neuchâtel. De nombreux lieux et personnes de notre paroisse ont accueilli et accompagné les jeunes pendant tout un week-end très réussi de tous les côtés.



Collégiale de Neuchâtel rénovée (photo : Yves André)

Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Frédéric Siegenthaler, pasteur et vice-président du Conseil paroissial

Comme une fleur éclot au printemps, l'année 2022 a vu l'éclosion de la vie paroissiale en s'inspirant de la vision "Osons Dieu pour des vies transformées" et des sept ambitions élaborées par le Conseil paroissial et une centaine de paroissiens. Parmi les nombreuses activités, en voici qui ont été marquantes :

1) Vivre en relation avec Dieu

- Les 2 séries de 5 études bibliques ont rassemblé près de 60 personnes à Cressier
- Tilt avec une trentaine de pré-ados pour 7 rencontres

2) Développer une vie communautaire intergénérationnelle

- Meilleure intégration des enfants au début du culte à St-Blaise avant de rejoindre leurs groupes
- Le développement des micro-buzz (des ados accueillis par une famille pour une soirée)

3) Prendre soin de la Création

- Plantation de plusieurs arbres près du foyer de St-Blaise
- Conférence "Création et Action" et l'adhésion de la paroisse à éco-église

4) Affermir notre unité tout en valorisant notre diversité

- Célébration œcuménique à Cressier *un mercredi matin de la semaine de l'unité*, suivi par un temps de célébration spontanée
- Culte célébré avec la communauté de Montmirail

5) Augmenter notre présence et notre visibilité dans les villages

- Différentes fêtes villageoises avec des stands dont la foire de St-Blaise, la vente de crêpes à la Désaple de Lignièrès et de gaufre à la Brocante du Landèron
- 2 concerts en soutien aux Ukrainiens

6) Offrir à chacun un accompagnement dans toutes les étapes de sa vie

- 2 formations à la Communication non violente
- Des camps pour les enfants, de ski et d'été pour les ados, et pour les aînés

7) Créer des ponts avec nos contemporains pour qu'ils rencontrent Dieu

- Parcours de KT avec 21 jeunes dont 9 ont été baptisés et 8 se sont engagés comme moniteurs
- Parcours alpha avec 10 participants

Les paroissiens sont reconnaissants de toutes ces occasions de rencontre et de cheminement avec le Seigneur et des uns avec les autres.

Paroisse de la Côte

Par Martine Schläppy, présidente du Conseil paroissial

2022 : année des retrouvailles.

En sortant de cette longue période de Covid-19, la paroisse a vécu une nouvelle vitalité. Les activités ont repris et « on boit et on mange à nouveau ensemble ». Quelle joie de reprendre la Cène par tablee et sans masque !

Les habituels camps ont réjoui petits et grands : les enfants à Gruyères, les catéchumènes au Barboux et les aînés aux Mosses.

La « Paroissiad » (repas et spectacle écrit et joué par des paroissiens) et la vente de paroisse avec sa traditionnelle choucroute, tous ces moments importants de la vie paroissiale ont pu reprendre pour le grand plaisir de tous.

Particulièrement touchée par le drame de l'Ukraine, la paroisse associée à la COTEC a accueilli des jeunes musiciens ukrainiens au temple de Peseux. Ce concert tout comme les contacts pris auparavant ont été le fruit de bien des émotions.

Nouvelle réjouissante : suite au départ du curé de Peseux, à la nouvelle collaboration avec l'Unité pastorale catholique de Neuchâtel et au Conseil chrétien de la Côte, l'œcuménisme semble prendre un nouvel essor. Nos deux paroisses ont pu partager diverses activités telles que la prière hebdomadaire, les soupes de Carême, les célébrations œcuméniques de l'Unité, du Jeûne Fédéral et des Droits Humains.

En plus des cultes plus traditionnels bien fréquentés, diverses célébrations ont jalonné cette année : 3 cultes radiodiffusés durant l'été, cultes concert, du souvenir, tous âges, et Terre Nouvelle notamment avec Espoir Adadzi.

L'automne a accueilli plusieurs événements : le théâtre de la Marelle avec son spectacle « Sacré Paul », les « Dialogues d'automne » deux soirées de réflexion sur la musique et les chants dans les cultes, le voyage paroissial à la découverte de l'Église Vaudoise du Piémont et la retraite du Conseil paroissial à Mazille : deux jours de partages sur la « Sanctification ». Par ailleurs, ce dernier a entamé une profonde réflexion au sujet de la réalité de la paroisse dans le cadre du Processus EREN2023.

Les activités liées à la période de Noël ont clôturé cette année avec des paroissiens heureux d'avoir pu se retrouver.



Festival jeunesse romand - Battement Réformé (BREF), à Neuchâtel

Paroisse La BARC

Par Yves-Daniel Cochand, président du Conseil paroissial

En 2022, le Conseil paroissial, composé de 13 membres dont les 3 ministres de la BARC, s'est réuni une dizaine de fois, le bureau et le colloque une douzaine de fois chacun. À cela se sont ajoutées les nombreuses réunions de groupes de travail, comités et autres commissions. Malgré la charge indéniable sur les agendas, les autorités paroissiales de la BARC ont trouvé un bon équilibre entre action et réjouissances, ce qui a permis de maintenir un haut niveau d'engagement personnel des membres du Conseil paroissial. La proximité avec les fidèles dans notre paroisse de dimension raisonnable n'y est pas non plus étrangère.

Les pasteurs et prédicateurs laïques ont assuré une tenue des cultes digne et variée, chacun apportant son éclairage communautaire et théologique personnel aux ouailles dominicales. Cette diversité, pas toujours évidente mais essentielle pour la vitalité de la paroisse, s'est aussi reflétée dans les nombreux cultes spéciaux. Au culte patriotique au Château d'Auvernier, à celui tenu à la Grande Sagneule, aux cultes de l'enfance et du catéchisme, à l'aube de Pâques, se sont ajoutés cette année une célébration au bord du lac à la plage d'Auvernier, ainsi que quelques cultes-randonnées.

L'enseignement religieux, d'une importance indéniable même s'il mobilise beaucoup de ressources, a été couronné de succès si l'on se réfère au nombre de participants. Ainsi, le camp du passeport-caté a réuni 31 adolescents. Quant au catéchisme, la collaboration installée depuis quelques temps avec la paroisse du Joran prend son essor. Après quelques jours de camp vécus en Valais lors du week-end de l'Ascension, c'est au temple de St-Aubin que les catéchumènes de la volée 2021-2022 ont été fêtés avec leurs familles et les paroisses réunies. Plusieurs d'entre eux se sont engagés à devenir JEF (jeune en formation) et encadrent la nouvelle volée de catéchumènes. Pour commencer en beauté l'année 2022-2023 de KT, catéchumènes et jeunes moniteurs ont participé au festival protestant romand BREF qui a eu lieu à Neuchâtel au mois de novembre. Enfin, pour ce qui est de l'enfance, le succès de l'animation religieuse se mesure aussi à la qualité de la Saynète de Noël, qui a pris cette année la forme d'une petite comédie musicale sur fond de chœur d'adultes et a réjoui paroissiens et parents.

Si la paroisse offre déjà quelques cadres d'activités destinés aux adultes, jeunes ou moins jeunes, comme les café-contacts, les repas communautaires, ciné-BARC ou le camp d'été des aînés, elle peut mieux faire. Un ballon d'essai a été lancé autour d'un nouveau projet baptisé « Partage et Découvre », permettant aux participants de se rencontrer, de faire connaissance et de partager leur spiritualité librement autour de ce qu'ils aiment bien faire, que ce soit la lecture de textes, ou la cueillette des champignons ! Au vu du succès rencontré, le projet a été adopté par le groupe Recherche & Développement (R&D) de l'EREN et approuvé par le Conseil synodal.

La paroisse vit aussi grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, visibles ou discrets. Une recherche ciblée mois après mois a permis de rééquiper certains groupes locaux, de reconstituer l'équipe des repas communautaires, mais aussi d'étendre le réseau de distributeurs du journal paroissial. L'effort doit rester constant pour renouveler d'autres équipes, comme le groupe des visiteuses ou les organisateurs de la vente.

Les activités Terre Nouvelle fonctionnent bien grâce à une équipe engagée. Certaines ont lieu en commun avec la paroisse catholique. D'ailleurs, l'œcuménisme est bien vécu au niveau local.

Vitales pour les caisses de la paroisse, certaines activités sont aussi l'occasion de nouer des liens avec la société locale, telles la vente de paroisse à Bôle, la vente des couronnes de l'Avent à Auvernier ou la distribution de vin chaud lors de la St-Nicolas à Colombier. S'y est ajoutée cette année la tenue par les paroissiens, un weekend ensoleillé durant, de la buvette de la plage d'Auvernier. Ce fut un beau succès.

On ne saurait achever ce rapport sans mentionner que la BARC n'est pas indifférente aux pressions des autorités ecclésiales cantonales visant à réduire le nombre de paroisses de 9 à 7. Le Conseil paroissial a lancé, non sans grincements de dents, les réflexions sur les différentes options envisageables. 2023 sera sans doute une année charnière pour la BARC, quelle que soit la voie choisie.

Paroisse du Joran

Par Jacques Laurent, président du Conseil paroissial

La vie d'une paroisse n'est pas un long fleuve tranquille et 2022 l'aura encore une fois prouvé au Joran. L'année a démarré par l'exposé d'experts au sujet de la situation financière de la communauté, démontrant qu'en trois au quatre ans, la paroisse passerait dans les chiffres rouges si rien ne changeait au niveau de ses charges ou de ses recettes.

Puis, la pasteur Sarah Badertscher a annoncé son départ. Au prix d'un réaménagement des temps de travail et des missions, dont celles des références des lieux de vie, les engagements du pasteur Guillaume Klauser et du diacre Jean-Marc Leresche ont rééquilibré l'équipe des professionnels, maintenant forte de 3,5 EPT. À noter les critiques qu'a suscité la décision du Conseil paroissial de localiser le bureau du pasteur référent de Bevaix ailleurs que dans « son » village !

Dans le cadre des étapes indispensables à préparer l'avenir du Joran, une première réflexion du Conseil paroissial a eu lieu en avril, les prémices d'un rapprochement avec la BARC ont été évoqués entre présidents, et enfin, la paroisse a approuvé la projection EREN2023 du Conseil synodal.

Au chapitre des activités sortant de l'ordinaire, une soirée a été consacrée aux témoignages concernant l'animation de l'Éveil à la foi, de nouveaux chants, promus par un chœur spécifique ont été introduits dans les cultes. Le fameux camp de La Bégude, destiné à la jeunesse, a eu lieu en Valais, un voyage-découverte des vitraux de la Glâne a été organisé. Enfin, la démarche initiée par le Joran en soutien aux réfugiés, notamment ukrainiens bien sûr, a mobilisé beaucoup d'énergie.

Paroisse du Val-de-Travers

Par Jean-Samuel Bucher, co-président du Conseil paroissial

Dans notre paroisse, l'année 2022 est marquée par l'achèvement et les fêtes d'inauguration de l'église de Môtiers. Dès le 6^e siècle, au milieu du vallon, des chrétiens se sont rassemblés pour prier, chanter et célébrer.

C'est de 1515 que date la majeure partie de l'église actuelle. Les dernières grandes restaurations ont été faites à la fin du 19^e siècle et dans les années 1960. En étroite collaboration avec la commune de Val-de-Travers, l'association pour prévoir, financer et accompagner les travaux a donc maintenant atteint son but.

Ce lieu apprécié des habitants du Val-de-Travers est donc, au-dedans et au-dehors, rendu à sa beauté. La majeure partie des travaux a été sciemment confiée à des entreprises locales.

Les murs extérieurs et intérieurs, la flèche, le toit, l'installation électrique, la sono, les luminaires, le chauffage à pellets (en partenariat avec la cure et donc l'EREN), le carrelage...autant d'éléments neufs, corrigés, ou refaits à l'ancienne.

La qualité du partage, du travail et des collaborations de toutes sortes est à relever. Commune, paroisse, entreprises, monuments et sites, association, tous ont largement contribué à redonner à cette église un avenir à découvrir et à poursuivre.

Au culte de la nuit de Noël, un temps de lumière et de joie a été offert aux très nombreux participants... !

Voici donc une maison de Dieu toute en beauté avec les hommes, les femmes, les enfants de notre temps, c'est le sens même du mot **Église** !



Église de Môtiers rénovée, Val-de-Travers

Paroisse du Val-de-Ruz

Par Christian Hostettler, président du Conseil paroissial

Le début d'année est marqué par la reprise du tournus des cultes dans nos différents temples qui ramène de la sérénité bienvenue auprès de nos fidèles.

Le repas-contact a eu lieu aux Geneveys-sur-Coffrane en mars, nous avons eu le plaisir de compter une cinquantaine de participants.

La présence de la paroisse aux foires de Coffrane et Dombresson a permis de beaux échanges avec la population.

L'organisation de la vente de paroisse de Savagnier organisée de mains de maître par nos bénévoles a elle aussi rencontré un franc succès. Beaucoup de familles nous ont fait le plaisir de venir déguster les diverses préparations proposées ce jour-là, le tout dans une ambiance conviviale.

L'assemblée générale qui s'est déroulée en avril a été marquée par le départ de notre président M. Jean-Daniel Rosselet. Un grand merci à lui pour son engagement en faveur de notre paroisse, il a été remplacé lors de la même séance par M. Christian Hostettler.

Ne pas oublier une fin d'année marquée par des activités réunissant un bon nombre de fidèles autour du thème de l'avent et des célébrations de Noël, par exemple une petite vente, la traditionnelle marche aux flambeaux et surtout un original lapin journaliste qui a animé les cultes de l'enfance.

Merci à toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de la paroisse du Val-de-Ruz, ministres, secrétaire, membres du Conseil paroissial ainsi qu'aux bénévoles.

Paroisse des Hautes Joux

Par Julien Von Allmen, président du Conseil paroissial

Du Doubs, à 750m d'altitude, au sommet du Crêt du Cervelet, à 1300m, en-dessus de la Brévine, les hauts et les bas de la paroisse des Hautes Joux ne sont pas sans rappeler les randonnées épiques qu'on peut faire par monts et par vaux. Prenons un solide bâton de marche et mettons-nous en route.

Au bord du Doubs, Les Brenets accueillent un partage biblique mensuel, en collaboration avec l'Église catholique. Le temps de Noël est un temps de rassemblement dans le temple, où enfants protestants et catholiques réunissent les familles pour célébrer ensemble. La cure accueille quelques réfugiés ukrainiens qui confectionnent des moyens de chauffage de fortune.

En remontant le Bied, Le Locle et son haut moutier veille sur les activités culturelles du dimanche et sur les concerts d'orgue. Un riche choix d'activités enfance et jeunesse occupent régulièrement la cure (Pré-KT, culte de l'enfance, Tourbillon et KT), ainsi qu'une étude biblique mensuelle. La maison de paroisse est en train de faire peau neuve et a été embellie d'une fresque de l'Exomusée du Locle symbolisant les travailleurs qui ont construit la ville. La chapelle du Corbusier offre un endroit pour le dynamisme de l'association de quartier *La Roulotte* et pour la solidarité du *Coup de Pouce*, œuvre de distribution alimentaire organisée par plusieurs Églises.

En enjambant le Sommartel, avec vue sur les Alpes par temps clair, le village des Ponts-de-Martel accueille des cultes plusieurs fois par mois. Sa maison de paroisse reçoit l'Alliance évangélique lors de la commémoration du *Réveil des Ponts-de-Martel* ou durant la *Semaine de l'Unité*. L'ancien repas missionnaire, dont la pandémie a coupé l'élan, se cherche encore pour un second souffle.

Bifurquant dans la Vallée de la Sibérie suisse toute proche, c'est le village de la Chaux-du-Milieu qui accueille des cultes de fêtes, Noël et l'Ascension. Des travaux de rénovation et de réflexion pour lui redonner une impulsion de vie plus riche ont été initiés dans le cadre du 200^e anniversaire de la commune.

Enfin, avec son clocher qui pointe fièrement au-dessus des nappes d'airs froids, la Brévine vit au rythme du culte mensuel qui s'y déroule et de l'amitié très forte qui relie les membres de la communauté paroissiale du village.

Tel un sentier reliant ces 5 lieux, le cœur de la paroisse est le vivre ensemble malgré les distances. La Communauté et les moyens d'en renforcer les liens ainsi que la visibilité sont ce qui conduit le Conseil paroissial dans un certain nombre de ses travaux initiés depuis l'été 2022.

Paroisse La Chaux-de-Fonds

Par Jacques Péter, administrateur de la paroisse La Chaux-de-Fonds

Le rapport annuel 2021 se concluait par : « depuis le 1er septembre, la paroisse construit...»

Grâce au dynamisme retrouvé au sein du colloque et du Conseil paroissial, nous pouvons affirmer que la construction s'est poursuivie durant l'année 2022 :

- Au-delà des activités habituelles d'une paroisse, sept nouveaux projets ont été présentés lors de l'Assemblée de paroisse de mai, afin de s'ouvrir vers l'extérieur en entrant en dialogue avec des personnes hors du cercle paroissial standard et en offrant des moments de vie spirituelle différents d'un culte habituel.
- Durant l'année, 2 cultes hors des murs ont été célébrés. Dans le cadre de la Plage des six-pompes, le culte du 31 juillet a eu lieu sur le parvis du Grand-Temple. Lors du Jeûne fédéral, une célébration œcuménique organisée par le Conseil chrétien s'est déroulée sur la place Espacité.
- Une réflexion concernant la politique de communication a mené à un rajeunissement du site paroissial et la mutation du journal Porte-Parole.
- Le soutien financier d'une paroisse zurichoise a permis l'amélioration du Centre paroissial par la pose de rideaux diminuant le bruit et la mise en place d'une signalétique à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment, ainsi que l'amélioration de l'aménagement du Secrétariat paroissial.

La fête paroissiale « Paroisse en fête », qui cette année a eu lieu le 25 septembre, continue de réunir de nombreuses personnes au-delà de la communauté paroissiale habituelle. Ce moment de partage convivial s'est conclu par un concert de grande qualité de « The Bee's Gospel Singers ».

Le 50^{ème} anniversaire du Temple St-Jean, le 6 novembre, a réuni un nombreux public. Lors du culte de reconnaissance, le pasteur et professeur de théologie, Félix Moser, a apporté la prédication et le chœur des Rameaux a apporté la touche festive et musicale. Lors de l'apéritif dinatoire, M. Daniel Grataloup, architecte du bâtiment, a présenté la genèse du bâtiment.



CONSEIL SYNODAL

Dicastère présidence

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Un collège compétant, rigoureux et consensuel

En 2021, suite à l'arrivée de deux nouveaux Conseillers synodaux et à l'élection de Yves Bourquin à la présidence, le Conseil synodal avait établi son fonctionnement en s'organisant autour de huit dicastères : Présidence, Extérieur, Intérieur, Finances et immobilier, Aumônerie et diaconie, Jeunesse et familles, Bénévolat et Église et société.

Le modèle d'organisation a pu être éprouvé en 2022 et s'est révélé parfaitement adapté à la gestion de l'Église et à la répartition concrète de l'ensemble de ses dossiers. Certains ajustements fins ont encore dû être apportés au modèle, notamment les liens entre les dicastères transversaux (Présidence, Extérieur, Intérieur et Finances et immobilier) et les dicastères dits « de terrain » (Aumônerie et diaconie, Jeunesse et famille, Bénévolat et Église et Société).

Sur le plan de la cohésion et du travail d'équipe, il est à relever que les sept (puis six) conseillers synodaux travaillent en parfaite collégialité, chacun mettant ses savoir-faire et ses savoir-être au service du bien de l'Église. Les discussions autour de la table du Conseil synodal sont nourries, profondes et nuancées. Le respect et l'écoute sont au cœur du dialogue. La multiplicité des personnes et des théologies est vue comme une richesse. Elle permet de prendre en considération le panorama global d'une situation à traiter. Lorsque le Conseil a suffisamment débattu une question et qu'une décision doit être prise, le consensus est toujours visé et débouche le plus souvent sur une solution mesurée et optimale face à la multiplicité des enjeux.

Le Conseil synodal fonctionne donc à présent tel un collège soudé où règne le respect, la loyauté, la confiance, la fiabilité et, régulièrement, l'humour. Tout cela sans avoir peur ni de la tâche, ni d'aborder les questions ardues.

C'est donc plein de reconnaissance envers les talents, les compétences et les charismes réunis autour de sa table, augmentés de ceux des responsables de Services, que le Conseil synodal a poursuivi sa mission en 2022.

Cette dynamique extrêmement constructive vient de deux éléments primordiaux : le respect des uns et des autres et les compétences de chacun. Ces deux éléments permettent l'établissement d'une ligne commune à laquelle tous peuvent adhérer et déployer leur savoir-faire.

Néanmoins, cette dynamique si précieuse est fragile. Au point que le Conseil synodal a eu très vite à cœur de la préserver en mettant en place des garde-fous institutionnels. En effet, le déséquilibre d'un système peut rapidement advenir si les deux éléments susnommés (respect et compétences) venaient à faire défaut.

C'est la raison pour laquelle, il a proposé au Synode de juin 2022 d'une part une procédure de destitution pour un membre électif et d'autre part une procédure « à l'essai » validée par le bureau du Synode, la CEG et le Conseil synodal, pour une élection plus rigoureuse concernant les candidats au Conseil synodal, président compris ; la voie élective devant absolument être conjuguée avec les exigences inhérentes à un recrutement professionnel.

La question était d'autant plus actuelle qu'en août 2022, un conseiller synodal laïque a donné sa démission légitime après huit ans et demi de bons et loyaux services à cette fonction. Depuis, le Conseil travaille à six membres et prépare l'élection d'un septième qui – il l'espère – aura les compétences requises et le même idéal de loyauté institutionnelle et de collégialité consensuelle que celui qui se vit actuellement.

Dossiers importants en 2022

Bien sûr, le processus EREN2023 est la ligne directrice de l'ensemble de la gouvernance de l'EREN actuellement. Présenté à la session de relevée du Synode, le 24 janvier, le rapport Projection EREN2023, a été ensuite discuté intensivement dans les paroisses jusqu'à son adoption au Synode de juin 2022. Ce rapport qui dessine l'entier des champs d'action du processus en constitue la cartographie générale. Le Conseil synodal relève la qualité des échanges qu'il a pu avoir avec les Conseils paroissiaux et les colloques de l'EREN. Le processus étant itératif par nature, seuls ces dialogues sont propices à l'établissement et la correction d'une visée commune à toute l'Église. L'enjeu étant bien que l'EREN de bas en haut et de haut en bas devienne porteuse de cette marche vers l'avenir.

EREN2023 étant bien plus qu'une restructuration – c'est un défi identitaire ! – son déploiement s'oriente également vers la réponse à certaines questions de société et leurs enjeux. C'est pourquoi, à la suite de la décision prise par le Synode en décembre 2021, à savoir que l'EREN offre la bénédiction de mariage à tous les couples mariés, le Conseil synodal a pu nommer un premier groupe de travail ayant la mission suivante :

À partir d'un exposé des différentes conceptions historiques et confessionnelles du mariage chrétien (bénédiction autant que sacrement) et d'une étude approfondie des éléments intéressants sur le plan éthique et théologique de la nouvelle loi, définir :

- Qui est béni dans une bénédiction de mariage (couple, individu, famille présente ou future, etc.)
- Qu'est-ce qui justifie ou fonde cette bénédiction de mariage (amour, alliance, projet de vie, enfantement, etc.)
- En lien avec les Écritures, quel est le sens de ces paroles prononcées au nom de Dieu.

Les argumentations pourront être diversifiées et plurielles en fonction des types de couples, mais toutes doivent être unies par une essence commune, celle d'être d'authentiques bénédictions de mariage. Donc des « paroles de bien et pour le bien » dites au nom de Dieu pour les personnes qui les reçoivent.

(Extrait du Rapport d'information n°10 du 109^{ème} Synode de juin 2022)

Le groupe de travail a commencé sa mission sous la référence du Conseil synodal via ses dicastères « jeunesse et familles » et « présidence ». Un premier rapport du groupe de travail a été transmis au Synode de juin. Le dossier s'est ensuite poursuivi durant l'année 2022 et le Conseil synodal sera en mesure de fournir un rapport d'information concluant le mandat de ce premier groupe de travail en juin 2023.

Dans un tout autre domaine, l'EREN a également reçu au printemps une belle visibilité, médiatique mais plus largement sociétale, en lien avec les festivités d'inauguration de la Collégiale de Neuchâtel suite aux importants travaux de rénovation dont elle a été l'objet. Un magnifique culte télévisé en Eurovision y a été célébré à Pâques ; sorte d'avant-première mondiale quelques jours avant le culte d'inauguration officiel. À signaler à cette occasion la présence de plusieurs personnes du monde politique et ecclésial, dont Rita Famos, présidente de l'Église suisse (EERS). Le mot « époustouflant » est celui par lequel, le président du Conseil synodal, a décrit le résultat de cette rénovation historique

du plus célèbre édifice religieux du canton. Le Conseil synodal félicite la Ville de Neuchâtel et la remercie pour l'aboutissement de ce chantier « époustouflant ».

Enfin, toujours sur le plan de son apport sociétal, notre Église a été l'hôtesse en automne d'un festival jeunesse romand (sous l'égide de la CER), *Battement Réformé - BREF*, qui a accueilli environ 600 jeunes en ville de Neuchâtel. Il a été l'occasion d'extraordinaires rencontres autour d'un programme riche, varié et profond, conjuguant concerts, ateliers, médiations, prières, etc. L'équilibre entre le festif, le spirituel, le sociétal, le religieux a été la grande réussite de ce festival. Les retours des participants sont enthousiastes.

L'Administration de l'EREN n'a pas démerité dans l'organisation sur le terrain local, surtout en amont de l'événement, car elle a supervisé l'entier de la coordination avec les instances communales et cantonales pour notamment jouir de toutes les autorisations nécessaires à la (bonne) tenue du festival BREF.

Changements au sein de l'Administration cantonale

En début d'année 2022, avec la création du dicastère Bénévolat, une Responsable cantonale a été nommée à 0.5 EPT pour un mandat de deux ans avec mission de mettre en route le secteur et le construire. À l'issue du mandat, après l'évaluation par le Conseil synodal du cadre mis en place, le poste sera en principe pérennisé. Depuis son entrée en fonction, la nouvelle Responsable, la diacre Martine Robert, a activement mené à bien la mission confiée.

Dans le dicastère jeunesse et familles, le Responsable cantonal jeunesse, Jérôme Ummel, a souhaité donner un nouveau tournant à sa carrière en prenant une charge d'aumônier de rue à la Chaux-de-Fonds. Le poste de Responsable cantonal jeunesse, à 0.5 ETP, est resté vacant entre mai en décembre. Des remplacements ont été organisés. Un nouveau Responsable cantonal jeunesse entera en fonction en début d'année 2023, le pasteur Frédéric Siegenthaler, à 0.3 EPT. Dans ce secteur cantonal, on notera aussi qu'un mandat de 0.2 EPT a été confié, depuis août, à la pasteur Diane Friedli pour une réflexion et une modélisation de la mutualisation du catéchisme.

Le Service des Ressources humaines a lui aussi fait l'objet de l'attention particulière du Conseil synodal. La Responsable des Ressources humaines, Christine Cand Barbezat, a quitté notre institution pour une retraite anticipée bien méritée au printemps. Un nouveau Responsable a été nommé par le Conseil synodal. Il a été décidé qu'il n'était plus exigé d'être ministre pour exercer cette fonction. C'est pourquoi, Nicolas Jaccard, ancien directeur d'institution et riche d'une très grande expérience professionnelle, y a été nommé à 0.8 EPT. Un tuilage a pu être fait durant un mois avec l'ancienne Responsable des Ressources humaines.

Enfin, c'est au sein du Secrétariat général qu'a été vécu le plus grand changement. Le Secrétaire général, Denis Jeanneret, a fait valoir son droit à la retraite au printemps 2022. Le Conseil synodal a donc dû procéder à la recherche active de son successeur. En mai, Corinne Burgener, a été nommée au poste de Secrétaire générale. Sa riche expérience en institution, où elle a occupé de nombreuses fonctions à hautes responsabilités, et dans le privé sont des atouts essentiels à notre institution. L'ancien Secrétaire général, Denis Jeanneret, conserve encore pour une durée de deux ans un mandat immobilier au sein de l'EREN, notamment pour l'évaluation globale de notre patrimoine « dans la pierre ».

Bienvenue à ces deux nouveaux Responsables de Services transversaux et merci à leurs prédécesseurs pour leurs bons et loyaux services et leur fidélité envers l'EREN.

Il est encore à noter, qu'au sein du Secrétariat général, un pool « Secrétariat » a été constitué. Le Conseil synodal a nommé Carole Blanchet comme secrétaire responsable du Secrétariat. Bien connue, cette dernière connaît l'EREN dans tous ses secteurs, vu qu'elle a été secrétaire de paroisse, secrétaire administrative du Synode et secrétaire au sein de l'équipe du Secrétariat général.



Sortie annuelle du Secrétariat général en compagnie du Conseil synodal

Secrétariat général

Par Corinne Burgener, Secrétaire générale

Le Secrétariat général de l'EREN est pour les uns une figure de proue, girouette de navigation pour les autres, dans tous les cas, il se doit d'être le noyau central d'une structure aussi vaste qu'est l'EREN.

Les mesures prises et leurs applications du Coronavirus voient leurs fins en début d'année. Une dernière séance zoom dévolue à l'ensemble des acteurs de l'EREN, présidée par Yves Bourquin a eu lieu le 21 janvier. Subsistait encore la parution des mémentos sur le site Internet. À leurs tours, ces publications ont cessé au cours du premier trimestre. Aujourd'hui, comme il est de coutume de trouver en autres lieux, demeurent les distributeurs de gels hydroalcooliques, désormais sans notice, chacun ayant conservé bien ancrée leur mode d'emploi; mais nuls doutes que leur présence silencieuse rappelle insidieusement qu'il y aura eu un avant et un après Covid-19.

Le Secrétariat général a assisté le Conseil synodal au travers de 26 séances. Si les premiers mois de l'année les débats se sont tenus dans une salle de l'Office protestant de formation, dès juin 2022, les membres de l'exécutif ont regagné la salle du Conseil synodal qui leur est dévolue, la nécessité de maintenir des espaces entre chacun n'était plus de mise. Avec cette délocalisation temporaire des séances, l'opportunité de rénover le sol et les murs de la salle du Conseil synodal a été saisie. Aujourd'hui rafraîchis, les murs n'attendent plus que d'être habillés de tableaux.

De son côté, le Synode a siégé par trois fois, respectivement à Malvilliers, il s'agissait de la séance de relevée du 189^{ème} Synode, au Louverain et à Montmirail pour les 190^{ème} et 191^{ème} sessions du Synode. Ici également, le Secrétariat général a mené à bien l'ensemble des tâches dévolues à ces trois rencontres à la satisfaction générale.

Avec l'arrivée du secteur du Bénévolat, nouvellement créé, le Secrétariat général s'est vu confier des mandats liés à ce nouveau domaine. Les liens de collaboration et les besoins spécifiques se sont intensifiés durant toute l'année.

Outre ces missions, le Secrétariat général accomplit au quotidien ses activités dévolues au suivi des dossiers, à la préparation des séances non seulement de l'exécutif et du législatif mais de toutes natures, assume la gestion des fichiers et de l'archivage et apporte un appui incontournable non seulement aux divers services de l'Administration cantonale et des Services cantonaux mais également aux paroisses et tous autres organismes ayant un besoin particulier nécessitant le recours du Secrétariat général.

L'organisation du Secrétariat général a connu durant l'année 2022 une importante réorganisation, d'une part structurelle et d'autre part de personnes. L'annonce du départ en retraite du Secrétaire général, qui a fait valoir son droit, a nécessité la recherche de sa relève. Cette dernière s'est faite au 1^{er} mai par l'engagement d'une nouvelle Secrétaire générale dont sa prise de fonction a été effective au 1^{er} juin. Par la même occasion, le projet d'engager une secrétaire responsable du Secrétariat, annoncé en 2021, a été mené à bien puisque cette dernière est également entrée en fonction à l'été. Avec cet engagement, la Secrétaire générale peut compter désormais de deux responsables, respectivement du Secrétariat et de la Comptabilité, deux piliers riches d'expérience qui viennent conforter la position du Secrétariat général.

Déjà annoncé au rapport précédent, le processus EREN2023 se matérialise, le Secrétariat général, qui est complètement acquis au mouvement, est prêt à relever les défis annoncés mais se veut surtout partenaire, et aux côtés, des paroisses afin de les accompagner dans le changement.

C'est avec sérénité que le Secrétariat général accueille l'année à venir.

Dicastère intérieur

Introduction

Par Clémentine Miéville, vice-présidente du Conseil synodal

La décision majeure de l'année a été celle de l'indexation des salaires à l'IPC, avec effet au 1^{er} janvier 2023. Cette indexation implique des conséquences financières importantes. Le Conseil synodal estime toutefois qu'elle était incontournable au vu de la situation économique actuelle, afin de soutenir l'ensemble des personnes qui œuvrent au rayonnement de notre Église. Cette décision s'inscrit également dans la lignée de la politique RH bienveillante qui doit régner lors des changements qui attendent notre institution.

Les présidents et présidentes de paroisse se sont rencontrés à 3 reprises au cours de l'année. Le Conseil synodal souhaite ainsi renforcer les liens entre les différentes paroisses dans l'optique du processus EREN2023. Il est en effet essentiel de pouvoir confronter les réalités diverses qui composent notre Église afin de discerner les processus fonctionnels de ceux qui sont sujets à amélioration.

Le Conseil synodal garde constamment à cœur l'équilibre du tableau des postes, tout en imaginant des solutions viables tant humainement que financièrement pour la nouvelle organisation de ce dernier. La répartition des tâches entre postes paroissiaux et supra-paroissiaux demandera une souplesse importante de la part des ministres et des paroisses ainsi qu'un accompagnement accru de la part des services RH.

Ressources humaines

Par Nicolas Jaccard, Responsable des Ressources humaines

Il tient à cœur au Service des Ressources humaines de commencer ce rapport en adressant ses sincères remerciements à la Responsable des Ressources humaines qui a œuvré plus de huit ans en cette qualité au sein de l'EREN et qui a décidé de prendre une retraite anticipée en date du 30 avril 2022. Elle a donné le meilleur d'elle-même, su faire face à des situations très complexes et a fait preuve de beaucoup d'humanité et d'une écoute attentive dont chaque personne engagée au sein de l'EREN a pu bénéficier. Le nouveau Responsable des Ressources humaines, entré en fonction le 15 mars 2022, a pu profiter d'un mois de tuilage à son arrivée, ces moments de partages d'expériences et de savoirs ont été fort profitables et très appréciés.

Premier chantier ouvert par le nouveau Responsable des Ressources humaines : la mise en place d'un règlement de gestion des conflits :

Les Responsables des Ressources humaines précédents avaient mis en place un dispositif de lutte contre le harcèlement et celui-ci devait être remis en conformité avec les nouvelles ordonnances et lois sur le travail. Il est donc important et légitime de remercier les personnes qui ont mis gracieusement et généreusement leurs compétences ces quatre dernières années au service de ce dispositif en qualité de personnes de contact, soit : Francine Cuche Fuchs, Catherine Jobin, Jérôme Ummel et Thierry Tschoumy.

Le règlement de gestion des conflits a été rédigé et mis en place avec le soutien de deux médiateurs du Bureau Intermède. Nouveauté : ce dispositif est également ouvert aux bénévoles. Des formations et sensibilisations offertes à l'ensemble du personnel et des bénévoles seront dispensées en mars 2023. Le règlement est entré en vigueur le 7 septembre 2022. Un dépliant d'information a été distribué largement en janvier 2023.

Deuxième chantier ouvert par le nouveau Responsable des Ressources humaines : révision de la grille salariale du personnel administratif rattaché à la Caisse centrale (Services généraux, Service Information et Communication et Service des Ressources humaines) et rédaction d'un règlement y relatif :

Pour donner suite à la décision du Synode de décembre 2021, la conseillère synodale référente des Ressources humaines, le conseiller synodal référent des finances, la Secrétaire générale et le Responsable des Ressources humaines ont imaginé et réalisé une grille salariale pour les fonctions rattachées à la caisse centrale et rédigé un règlement y relatif. Ces documents ont été validés lors de la séance du Conseil synodal du 14 décembre 2022 et entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023. En parallèle, les cahiers des charges des personnes concernées ont pris une nouvelle forme et ont tous été revisités.

Le dispositif des remplacements a été revu, les règles sont claires et contenues dans de nouvelles dispositions validées par le Conseil synodal. De son côté, le service des remplacements a été sollicité à 61 reprises. L'assistante Ressources humaines de l'EREN, a pu répondre à 60 sollicitations, seule une demande est restée sans solution. Le service des remplacements tient à remercier toute l'équipe des remplaçants, pasteurs, diacres et laïques en exercice ou retraités d'avoir donné du temps à l'Église et d'avoir fait preuve d'un bel engagement et d'une très grande disponibilité.



Collégiale de Neuchâtel

DICASTÈRE EXTÉRIEUR

Introduction

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Le Service Information et Communication de l'EREN (InfoCom) a eu du pain sur la planche en 2022. Heureusement, il peut compter sur l'engagement assidu de sa Responsable Communication ainsi que son Responsable internet et réseaux sociaux.

Ce Service est directement lié au dicastère de l'extérieur au vu de sa polyvalence. En effet, sa Responsable assume les relations extérieures avec les contributeurs et la politique de la levée de Fonds, ainsi que l'évènementiel cantonal. Avec le Responsable internet et réseaux sociaux, ils font office de *community managers* et gèrent l'ensemble de l'InfoCom (y compris la médiamatique) de l'EREN.

Il est à noter qu'un travail politique a été accompli en 2022 concernant le secteur de la levée de Fonds. Depuis quelques années, la Fondation zurichoise Dünki-Baltensperger finance annuellement l'équivalent d'un 0.5 EPT pour ce poste. Ce financement a permis la mise au concours d'un 0.4 EPT de chargé de la levée de Fonds. C'est la candidature de Monsieur Philippe Saehr qui a été retenue. Son entrée en fonction se fera en janvier 2023. Il sera sous la responsabilité directe de la Responsable de la Communication.

D'autre part, le Conseil synodal a validé qu'un 0.4 EPT au sein du Secrétariat général serait dévolu aux tâches de la levée de Fonds. Ainsi, l'EREN se dote d'un secteur fonctionnel dans ce domaine. Ce secteur est bien sûr appelé à se développer davantage, étant entendu que la levée de Fonds est une *donne sine qua non* pour l'avenir de l'EREN.

Information / Communication et levée de Fonds

Par Angélique Neukomm, Responsable de la Communication et de la levée de Fonds

Inauguration de la Collégiale avec la Ville de Neuchâtel

Notre Église a eu le grand plaisir d'accueillir l'Eurovision à Pâques 2022 à la Collégiale à Neuchâtel. L'occasion de pouvoir présenter, en avant-première, aux téléspectatrices et téléspectateurs francophones, toute sa splendeur retrouvée après 18 ans de restauration.

Une conférence de presse, une inauguration officielle, un festival de musique ainsi que des conférences-débats ont été organisés pour fêter cet événement.

Appui aux paroisses et Services cantonaux

À la suite de la crise sanitaire de ces deux dernières années, l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a fait naître une arrivée massive de réfugiés dans notre pays et dans notre région. L'aumônerie d'asile sur le terrain ainsi que les bénévoles de ce secteur ont été largement sollicités et une solidarité sans pareille s'est créée pour venir en aide à ce pays dévasté. Selon son mandat, le Service InfoCom a été sollicité à plusieurs reprises pour accompagner ces moments de crise.

Diverses publications ont été élaborées telle qu'une brochure d'activités pour la paroisse de Neuchâtel, un tout nouveau modèle de Journal pour la paroisse de La Chaux-de-Fonds, la mise en forme pour la 2^{ème} année consécutive du Journal Tandem pour la paroisse de la Côte ainsi qu'un flyer d'accompagnement spirituel dans les EMS.

Que ce soit dans le simple exercice de la rédaction d'un flyer, la création d'un événement, l'accompagnement dans une crise, la mise en place d'une nouvelle signalétique ou encore le contact constant avec les médias pour faire connaître notre mission, le service InfoCom et levée de fonds est un pôle important, créatif et professionnel dans la transmission d'informations et de promotion d'activités ecclésiales.

La lettre de nouvelles est envoyée toutes les semaines depuis la pandémie de Covid-19. Le rythme d'un mercredi sur deux sera probablement repris durant l'année 2023. Un peu plus de 500 personnes (employés, députés au Synode, membres de Conseils paroissiaux, journalistes, personnes des institutions sœurs, etc.) reçoivent des informations qui concernent toute l'EREN. L'inscription est ouverte et libre à toutes et à tous en bas de page du site cantonal.

Le dernier trimestre a vu naître un Festival jeunesse sur son territoire ainsi qu'une campagne de Noël sur le thème « Nous sommes les bonnes étoiles les un-es des autres ». L'année, riche en événements variés, s'est soldée par l'engagement de Philippe Saehr, chargé de levée de fonds qui débutera à mi-janvier 2023. Nous sommes heureux de cet engagement et de pouvoir enfin compléter nos objectifs en matière de levée de fonds et dans l'accompagnement du Processus EREN2023.

Le site de la paroisse La Chaux-de-Fonds a été entièrement revu et a rejoint le site de l'EREN (www.eren.ch). Durant l'année, les travaux de refonte des sites des paroisses du Joran et de Neuchâtel ont commencé. La paroisse du Joran rejoindra le site de l'EREN en 2023 (et Neuchâtel en fait déjà partie).

L'année 2023 débutera le début de la campagne œcuménique de sensibilisation sur la contribution ecclésiastique destinée aux distancés et jeunes familles.

DICASTÈRE FINANCES ET IMMOBILIER

Introduction

Par Jacques Péter, référent Finances et immobilier

Proposer au Conseil synodal une redéfinition des politiques immobilière et financière de l'EREN, tels sont les défis du dicastère.

Les déficits successifs des comptes, malgré l'apport des immobilisations corporelles (immeubles), l'érosion constante de la fidélité financière et la baisse sociologique des réformés dans le canton sont des réalités que l'on ne peut pas ignorer et qui obligent à une clarification de l'utilisation de nos ressources, tant financières qu'immobilières au niveau de l'ensemble de l'EREN (cantonale et paroissiale).

L'analyse de nos immeubles, sous la conduite du chargé de mandat nommé en juin 2022, permettra de dégager les lignes principales de notre politique immobilière, par une actualisation de la valeur réelle de nos biens, une définition de l'utilisation de ces derniers, puis par une amélioration de la rentabilisation ou une vente des immeubles non indispensables à la mission de l'Église.

Parallèlement à la mise en place du processus EREN2023, les questions financières devront trouver des réponses adéquates, si l'on ne souhaite pas simplement adapter les postes en fonction de la baisse des rentrées de la contribution ecclésiastique ou laisser une paroisse résoudre ses problèmes financiers sans se poser la légitime question de la solidarité inter-paroissiale.

En conclusion, le processus EREN2023 doit permettre l'équilibre financier par des choix structurels innovants et solidaires à tous les niveaux de notre Église, tout en poursuivant la mission de l'EREN au service de la population neuchâteloise.

Finances

Les résultats comptables, moins préoccupants que les budgets, depuis plusieurs années, continuent de cacher une réalité : le déséquilibre structurel est compensé uniquement par des legs et la vente de biens immobiliers, alors que ces apports financiers devraient permettre le lancement de nouveaux projets.

L'année 2022 présente un résultat déficitaire de CHF 590'637.-- en regard d'un déficit prévu au budget de CHF 1'214'700.--. La perte d'exploitation de CHF 1'411'418.-- est diminuée grâce à l'apport des immobilisations CHF 820'780.--.

La perte d'exploitation de CHF 1'411'418.-- au lieu de CHF 2'220'200.--, soit une amélioration de CHF 808'781.-- s'explique par les éléments principaux ci-dessous :

- Amélioration des recettes de CHF 270'000.--, grâce à une augmentation des dons et legs et malgré la poursuite de la baisse des rentrées de la contribution ecclésiastique.
- Diminution des charges salariales suite à des vacances transitoires de postes (CHF 250'000.--), des remplacements (CHF 55'000.--) et des frais de formation (CHF 100'000.--).
- Projets non réalisés (Église et Société, Canal Alpha) CHF 100'000.--.

L'augmentation des charges des immobilisations incorporelles est due à une augmentation de la réserve de cours de CHF 306'780.--, en lien avec le portefeuille hérité d'une valeur de CHF 1.8 mio.

Au niveau des charges des immobilisations corporelles et bien que des discussions soient en cours concernant l'obligation du paiement de l'impôt foncier pour les Églises reconnues, le principe de prudence nécessite un transitoire de CHF 300'000.-- (autres taxes).

Compte de résultat résumé par nature

| | Comptes 2022 | Budget 2022 | 2021 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| (les chiffres entre parenthèses sont des chiffres négatifs) | CHF | CHF | CHF |
| PRODUITS | | | |
| Produits d'exploitation | | | |
| Contribution ecclésiastiques | 4'037'604 | 4'181'000 | 4'148'735 |
| Subventions | 809'253 | 809'200 | 809'253 |
| Dons et legs | 2'268'163 | 330'000 | 716'199 |
| Produits divers | 56'489 | 67'300 | 77'259 |
| Participations extérieures | 718'424 | 769'200 | 750'768 |
| Mandats et prestations de services | 10'589 | 10'600 | 12'190 |
| <i>Variation de la provision sur débiteurs et comptes courants</i> | – | – | (3'000) |
| Total des produits d'exploitation | 7'900'522 | 6'167'300 | 6'511'404 |
| CHARGES DE FONCTIONNEMENT | | | |
| Charges de personnel | (6'378'066) | (6'749'000) | (6'371'148) |
| Frais liés aux projets | (96'630) | (129'500) | (181'432) |
| Autres charges d'exploitation | (815'412) | (934'200) | (755'575) |
| Contributions versées | (594'213) | (587'500) | (606'794) |
| Total des charges de fonctionnement | (7'884'320) | (8'400'200) | (7'914'949) |
| Résultat d'exploitation | 16'202 | (2'232'900) | (1'403'545) |
| PRODUITS ET CHARGES HORS-EXPLOITATION | | | |
| <i>Activités financières</i> | | | |
| Produits financiers | 70'311 | 21'500 | 531'674 |
| Charges financières | (487'885) | (21'000) | (26'642) |
| Résultat des activités financières | (417'574) | 500 | 505'033 |
| <i>Activités immobilières</i> | | | |
| Produits des loyers | 1'889'423 | 1'917'000 | 1'839'449 |
| Dépenses courantes et entretien des immeubles | (490'340) | (732'000) | (485'301) |
| Activation de travaux de rénovations | – | – | – |
| Intérêts hypothécaires | (184'514) | (180'000) | (190'968) |
| Résultat sur ventes immobilières | 419'744 | – | 225'389 |
| Amortissements immobiliers | – | – | – |
| Autres taxes | (300'000) | – | – |
| Résultat des activités immobilières | 1'334'314 | 1'005'000 | 1'388'569 |
| ATTRIBUTIONS/DISSOLUTIONS DES FONDS ET RESERVES | | | |
| Attribution à la Réserve événements spéciaux | (1'754'152) | – | (405'231) |
| Dissolution de la Réserve événements spéciaux | – | – | 286'270 |
| (Attribution à) / Dissolution de la Réserve pour risque de cours | 157'860 | – | (255'848) |
| Attrib. dons et collectes aux Fds affectés divers et Fds Garantie | – | – | (7'600) |
| Attributions des dons et collectes aux Fonds et Réserves | – | – | (7'194) |
| Autres attributions aux Fonds et Réserves | (55'500) | (53'300) | (712'972) |
| Autres dissolutions de Fonds affectés (affectés divers et Brandt) | 25'248 | 17'000 | 38'150 |
| Autres dissolutions de Fonds et Réserves | 102'966 | 49'000 | 118'239 |
| | | – | – |
| Résultat attribution / dissolution des fonds et réserves | (1'523'579) | 12'700 | (946'185) |
| Résultat activités hors exploitation | (606'840) | 1'018'200 | 947'417 |
| Résultat de l'exercice | (590'637) | (1'214'700) | (456'128) |

Compte de résultat résumé par secteur

| EXPLOITATION | Comptes 2022 | | | | Budget 2022 | | Comptes 2021 | |
|--|--------------|------------------|-----------------|------------------|-------------|------------------|--------------|------------------|
| | Charges | Produits | Var. B.2022 (*) | Var. C.2021 (**) | Charges | Produits | Charges | Produits |
| Recettes | | 5'598'707 | -271'200 | -211'900 | | 5'327'500 | | 5'386'811 |
| Synode | 29'772 | | -6'700 | -4'200 | 36'500 | | 34'012 | |
| Conseil synodal | 365'972 | | 6'000 | -10'300 | 360'000 | | 376'251 | |
| Ressources humaines & formation | 509'351 | | -134'000 | -83'600 | 643'400 | | 592'993 | |
| Paroisses | 3'472'663 | | -141'800 | 73'400 | 3'614'500 | | 3'399'297 | |
| Services cantonaux | 1'280'771 | | -108'900 | 48'800 | 1'389'700 | | 1'232'020 | |
| Diaconie & institutions ext. à l'EREN | 335'428 | | 16'400 | 14'200 | 319'000 | | 321'266 | |
| Info., Comm. & Recherche de Fonds | 433'065 | | -107'500 | 36'600 | 540'600 | | 396'445 | |
| Finances & administration | 638'761 | | -54'200 | -47'500 | 693'000 | | 686'224 | |
| Résultats extraord., provisions & réserves | | 55'657 | -6'700 | -170'000 | | 49'000 | 114'323 | |
| Total charges et produits | 7'065'782 | 5'654'364 | | | 7'596'700 | 5'376'500 | 7'152'830 | 5'386'811 |
| Bénéfice / Perte d'exploitation | | 1'411'418 | -808'600 | -354'500 | | 2'220'200 | | 1'766'020 |

| IMMOBILISATIONS | Charges | Produits | Var. B.2022 | Var. C.2021 | Charges | Produits | Charges | Produits |
|---|----------------|-----------|----------------|----------------|------------------|-----------|------------------|-----------|
| Immobilisations incorporelles (financières) | 269'333 | | 269'800 | 316'000 | | 500 | | 46'711 |
| Immobilisations corporelles (immeubles) | | 1'090'114 | -85'100 | 173'100 | | 1'005'000 | | 1'263'181 |
| Bénéfice / Perte des immobilisations | 820'781 | | 184'700 | 489'100 | 1'005'500 | | 1'309'892 | |

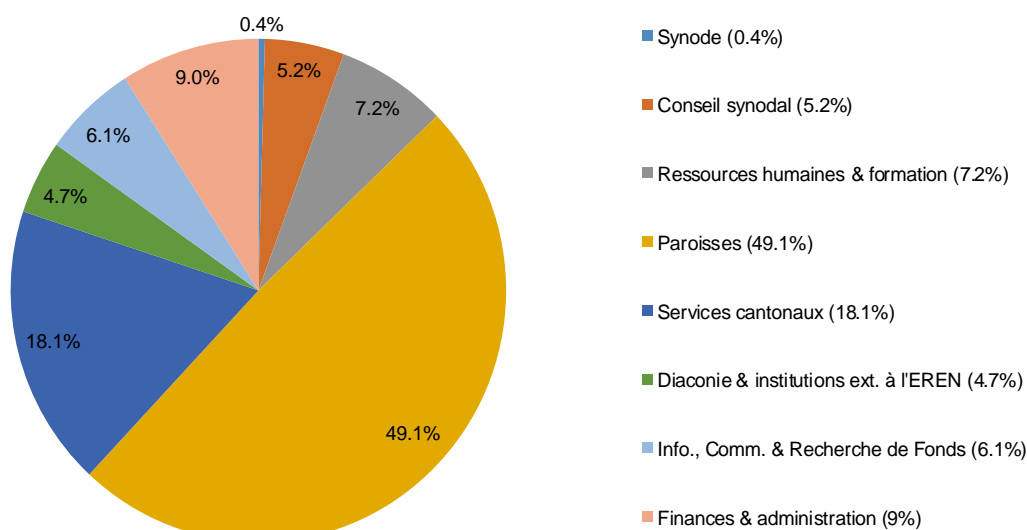
| RESULTAT GLOBAL | Charges | Produits | Var. B.2022 | Var. C.2021 | Charges | Produits | Charges | Produits |
|------------------------------|-----------|----------------|-----------------|----------------|------------------|-----------|------------------|----------------|
| Résultat d'exploitation | 1'411'418 | | -808'800 | -354'600 | 2'220'200 | | 1'766'020 | |
| Résultat des immobilisations | | 820'781 | 184'700 | 489'100 | | 1'005'500 | | 1'309'892 |
| BENEFICE / PERTE | | 590'637 | -624'100 | 134'500 | 1'214'700 | | 1'766'020 | 456'127 |

(*) Var. B. 2022 = Variation par rapport au budget 2022

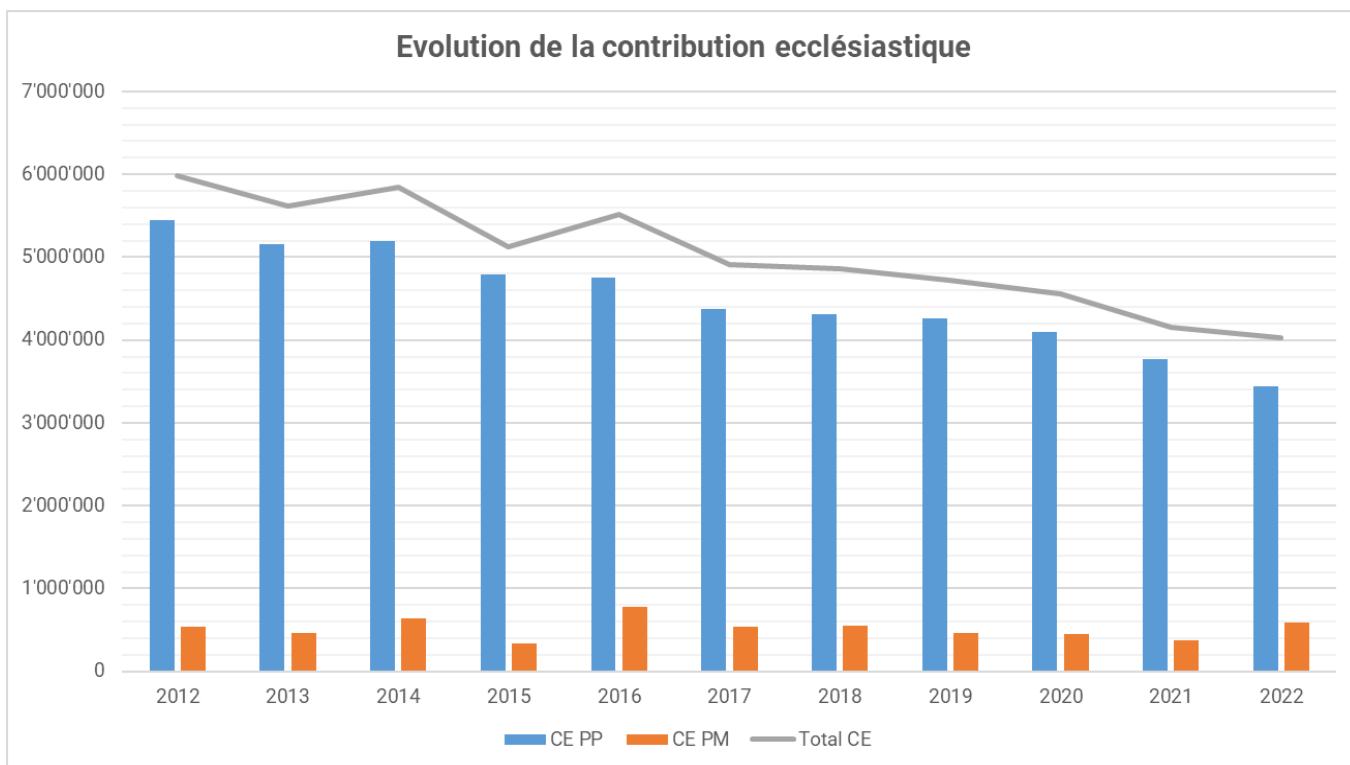
(**) Var. C. 2021 = Variation par rapport aux comptes 2021

Ces abréviations sont valables pour tout le document

Répartition des charges d'exploitation



Remarque : les chiffres de cette page ne sont pas directement comparables avec ceux de la page précédente, car ils sont répartis par secteurs. Par exemple, sur cette page, l'attribution à la Réserve 1% Aide au Tiers-Monde est comprise dans l'exploitation, alors que sur la page précédente, elle est dans "Autres attributions aux Fonds et Réserves" (3 lignes au-dessus du résultat de l'exercice).



Personnes physiques

| Année | Nbr Contribuables | Nbr Contributeurs | % Contributeurs | Montant facturé | Montant Encaissé | % Contributions payées |
|-------|-------------------|-------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------------|
| 2012 | 27'101 | 9'701 | 35.80% | 9'092'818 | 5'270'777 | 57.97% |
| 2013 | 26'294 | 9'396 | 35.73% | 9'695'340 | 5'023'337 | 51.81% |
| 2014 | 25'428 | 9'200 | 36.18% | 8'343'793 | 4'842'045 | 58.03% |
| 2015 | 24'406 | 8'586 | 35.18% | 7'855'021 | 4'634'400 | 59.00% |
| 2016 | 23'419 | 8'168 | 34.88% | 7'343'703 | 4'411'046 | 60.07% |
| 2017 | 22'553 | 7'971 | 35.34% | 7'416'922 | 4'276'877 | 57.66% |
| 2018 | 21'663 | 7'700 | 35.54% | 7'346'470 | 4'234'794 | 57.64% |
| 2019 | 20'751 | 7'099 | 34.21% | 6'911'447 | 4'040'038 | 58.45% |
| 2020 | 19'896 | 6'763 | 33.99% | 6'195'596 | 3'663'174 | 59.13% |
| 2021 | 19'289 | 6'102 | 31.63% | 5'713'043 | 3'755'919 | 65.74% |
| 2022 | 18'449 | 5'678 | 30.78% | 5'338'478 | 3'415'400 | 63.98% |

Personnes morales

| Année | Montant Facturé par l'Etat NE | Montant Encaissé par l'Etat NE | % Contributions payées | Montant encaissé par l'EREN |
|-------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 2014 | 26'810'481 | 1'201'395 | 4.48% | 633'656 |
| 2015 | 21'586'958 | 672'395 | 3.11% | 339'114 |
| 2016 | 18'004'556 | 1'504'107 | 8.35% | 762'011 |
| 2017 | 20'553'303 | 1'052'330 | 5.12% | 533'656 |
| 2018 | 20'412'225 | 1'103'176 | 5.40% | 550'847 |
| 2019 | 19'078'510 | 934'129 | 4.90% | 462'571 |
| 2020 | 17'946'592 | 907'185 | 5.05% | 451'948 |
| 2021 | 18'355'551 | 759'913 | 4.14% | 378'233 |
| 2022 | 20'634'362 | 1'066'136 | 5.17% | 584'040 |

Immobilier

Par Corinne Burgener, Secrétaire générale

Le Service de l'immobilier a connu, pour les mêmes raisons que le Secrétariat général, un remaniement important dans son organisation durant l'année 2022. L'annonce du droit à la retraite du Secrétaire général a initié la réflexion de l'ensemble du parc immobilier. Aussi, dès le mois de juin 2022 pour une période d'une année voire de deux, un mandat lui a été confié au titre de chargé de mandats, afin de concrétiser la réflexion immobilière annoncée en 2021. Cette dernière permettra surtout de chiffrer tant le patrimoine financier que le patrimoine administratif. Le chargé de mandats s'entoure de professionnels tant de la gestion immobilière qu'architecturaux pour cette analyse.

En parallèle à ce gros chantier, la vie courante du parc immobilier s'est déroulée au fil des mois sous la responsabilité de la nouvelle Secrétaire générale.

L'année 2022 boucle avec un rendement brut de CHF 1'889'423.-- pour un total de charges d'entretien courantes qui s'élèvent à CHF 490'339.--. Le produit net du parc immobilier dégage un bénéfice de CHF 1'399'083.--. S'il est sensiblement supérieur à l'année 2021, il reste tout de même linéaire. C'est au travers de ce revenu que sept postes de travail de l'EREN sont financés.

En automne 2022, convaincue des compétences de son partenaire, Naef Immobilier Neuchâtel SA, tant dans sa gestion qu'aux travers des nombreux conseils prodigués régulièrement et lors des rencontres trimestrielles, l'EREN a signé la prolongation du mandat qui la lie avec son coéquipier d'affaires dont son slogan « foncièrement durable » est gage de sérieux. Il répond de trente-huit biens immobiliers des quarante-deux propriétés de l'EREN.

L'immeuble dit « Le Jardin de la Cure » sis à Peseux, a confié, pour rappel, sa gestion à la Fondation La Pesolère. Cet immeuble coule depuis plusieurs années des jours heureux.

Le quarantième bien est celui nommé « Clos-de-la-Chapelle », ce dernier est également sous mandat avec Naef Immobilier Neuchâtel SA, mais fait l'objet d'un contrat séparé puisqu'il est propriété à parts égales avec la Fondation Elisa Junier. En avril 2022, l'Etat de Neuchâtel par son office, l'Office du maintien à domicile et de l'hébergement (OMDH) a délivré la plaquette « Logements avec encadrement ». Quant à la Commune de la Tène, elle a délivré le permis de conformité en automne 2022. En outre, les locataires peuvent compter sur un encadrement de qualité garanti par YH Accompagnement. Johan et Henrike veillent au bien-être de tous avec respect et bienveillance. Un système d'alarme installé dans chaque appartement vient compléter l'offre proposée.

Le projet de grande envergure initié à Serrières a finalement été débouté par le Tribunal fédéral lors de l'ultime recours. Ce dossier, de retour sur la table du Conseil synodal, doit faire l'objet d'une nouvelle étude afin d'y déterminer une évolution la plus cohérente possible. La suite sera reprise dans la première partie de l'année 2023.

Au travers des nombreux liens entretenus du secteur immobilier tant métiers que gestion et suivi de projets, la Secrétaire générale est la garante du bon fonctionnement de cet important secteur.

Les statistiques au 1^{er} juin 2022 du marché immobilier neuchâtelois présentent un taux de vacance de 2.20% pour un taux de 2.36 % à la même époque l'année précédente. À titre de comparaison, les chiffres de l'EREN sont de 4.78% et 6.51% respectivement pour 2022 et 2021. Les chiffres cantonaux transmis à l'Office fédéral de la statistique considèrent également la vacuité des logements en propriété. Cette donne, historiquement basse, influence le taux dans une même proportion.

Les entretiens réguliers au cours de l'année du parc immobilier garantissent une appréciation constante des biens tout en maintenant une proportion des charges identiques à 2021 qui indiquait un taux de 22.54% contre 24.49% pour 2022.

Comme pour le Secrétariat général, le secteur immobilier est prêt à accueillir le processus EREN2023 qui touchera irrémédiablement la politique immobilière et à relever les défis idoines d'un tel mouvement.



Église rénovée de Môtiers, Val-de-Travers



DICASTÈRE JEUNESSE ET FAMILLE

Introduction

Par Florian Schubert, référent jeunesse et famille

Le dicastère Jeunesse et Famille a connu une année de retour à la normale ponctuée de points forts tant dans le secteur Jeunesse que dans celui Enfance, Couple et Famille.

Pour le secteur Jeunesse, la mutualisation a avancé grâce à une étude de la situation, des défis et des opportunités du travail dans les paroisses. Après de nombreuses années de service, le Responsable jeunesse a quitté son poste et notre gratitude pour son engagement et sa bienveillance l'accompagne dans ses nouvelles fonctions d'aumônier de rue. Le nouveau Responsable jeunesse a relevé de nombreux défis et notamment la coordination du Festival Battement réformé (BREF) qui a eu lieu en novembre à Neuchâtel. Ce festival a connu un très beau succès avec plus de 500 participants et a apporté un enthousiasme qui perdure.

Dans le secteur Enfance, couple et Famille, le dossier « une bénédiction pour tous les couples mariés » est entré dans une phase essentielle d'approfondissement théologique grâce à un groupe de travail. Par ailleurs, la plateforme « enfance » a gagné en importance, puisqu'elle est devenue un des lieux de réflexions pour le processus EREN 2023. Et finalement la formation « Repenser nos projets Familles » a abouti dans un projet concret.

Jeunesse

Par Frédéric Siegenthaler, formateur cantonal Jeunesse et Florian Schubert, référent jeunesse et famille

Le secteur Jeunesse s'occupe de l'enseignement religieux des jeunes de 11 à 16 ans (7ème à 11ème Harmos), ainsi que de la formation cantonale des moniteurs et monitrices de catéchisme, qui ont entre 16 et 20 ans. La plateforme KT regroupe les ministres engagés dans les différentes paroisses dans ce champ d'activité. Cette année, sa charge a été de coordonner la mutualisation de ce secteur. Un mandat a été confié à la pasteure Diane Friedli pour étudier la situation et apporter des outils qui permettront de faciliter encore les collaborations et les synergies entre les différents ministres engagés dans ce travail clé pour notre église.

Formation cantonale Jeunesse (JEF/JAC)

Au niveau de la formation des moniteurs et monitrices, le début de l'année a été marquée par les conséquences à long terme du Covid-19 et par les efforts pour les surpasser : Le nombre de catéchumènes a baissé dans de nombreuses paroisses, il a été plus difficile de motiver les jeunes ayant vécu un catéchisme si atypique à s'engager dans la formation et les formations ont été perturbées par certaines restrictions, mais l'équipe a su rebondir. Le nouveau responsable jeunesse a doublé les formations pour permettre à tous les nouveaux moniteurs et monitrices (JEF) de commencer un cycle de formation. En même temps, les plus expérimentés ont terminé leur formation par un travail et sont désormais des monitrices et des moniteurs diplômés.

Festival Battement Réformé (BREF)

Le grand point fort de l'année a été le Festival Battement Réformé (BREF). Dès l'automne, le nouveau responsable jeunesse représentait l'EREN dans le comité de coordination du festival, il a continué de préparer le programme et de mobiliser les collègues ainsi que le maximum de jeunes à participer au festival.

Ce sont près de 150 neuchâtelois qui ont pris part au festival, soit presque un tiers des participants. Malgré quelques améliorations souhaitées, le festival a été un grand succès. Il a sollicité particulièrement la paroisse de Neuchâtel et l'administration de l'EREN. C'était un grand moment de synergie des différentes forces qui forment notre Église.

Le bilan est très positif, notamment pour les points suivants :

- Les participants étaient ravis et ils ont partagé leur joie de vivre et leur enthousiasme source d'espérance.
- C'était un projet porteur de sens. Le slogan « espérer c'est agir » s'inscrit pleinement dans l'encouragement à la jeunesse de relever les défis d'un avenir qui se présente sous des auspices bien sombres et d'y parvenir en plaçant leur espoir en Dieu et en l'entraide.
- L'espoir et l'action étaient au cœur de la majorité des stands et ateliers, de la célébration et des concerts.
- Le BREF était un projet central au service des initiatives locales : le battement reformé, à l'instar du battement de cœur, voulait impulser une énergie positive au sang qui s'y rassemble, pour l'envoyer nourrir les extrémités du corps du Christ, là où chacun vit, chacun s'engage, chacun agit et espère.
- L'identité reformée et la visibilité des protestants romands ont été renforcées.
- La collaboration a été exemplaire : les jeunes - à leur façon - ont su gérer toute l'organisation et l'infrastructure sans aucune fâcherie, mais avec courage durant les temps de doute, et dialogue à toutes les étapes.

Enfance, Couple et Familles

Par Nicole Rochat, responsable Couple, Enfance et familles et Florian Schubert, référent jeunesse et famille

Secteur Enfance

Le secteur enfance regroupe l'éveil à la foi (0-6 ans), l'enseignement religieux primaire (6-12 ans) et le catéchisme paroissial de l'enfance avec des célébrations et des camps. Une plateforme réunit les ministres et les bénévoles engagés dans ce secteur dans les différentes paroisses. Autrefois relativement informelle cette plateforme s'est muée en un lieu essentiel d'échange et de facilitation des synergies pour préparer le processus EREN2023 dans les paroisses. En effet, le secteur enfance est destiné à rester très proche de la vie des villages et des quartiers et donc à s'inscrire dans le travail paroissial, mais certaines synergies sont néanmoins souhaitables. L'EREN vise en effet à offrir un programme complet sur l'ensemble de son territoire avec des rencontres en semaine, des célébrations et des camps pour les enfants de toutes ces tranches d'âge. De ce contexte, les collaborations inter-paroissiales pour les camps notamment, permettent d'enrichir les programmes. Certaines offres cantonales s'ajoutent à cela : Noël au coin du feu en est un exemple.

Noël au coin du feu

Comme chaque année, les enfants de 3 à 6 ans, ainsi que leurs frères et sœurs ont pu découvrir le sens de Noël en participant à une pièce de théâtre intitulée « Allons à la recherche du mouton perdu ». Pour ce faire, ils ont tout d'abord été déguisés en moutons, ils ont été grimés, puis ils ont joué le rôle de moutons dans la pièce de théâtre. Chacune des familles a pu repartir avec une photo les mettant en scène en compagnie de Joseph, Marie et de l'âne.

Secteur Couple et Familles

Le secteur couple et familles a connu deux sujets principaux au cours de cette année : le groupe de réflexion pour une bénédiction pour tous les couples mariés et le projet « *Partage et Découvre* ».

Groupe de réflexion pour une bénédiction pour tous les couples mariés

Sur la base du mandat reçu par le Synode, le groupe de réflexion s'est réuni à 14 reprises. Ayant parmi ses membres des personnes représentant tout un panel de positions présentes au sein de l'EREN, le groupe a opté pour la méthode de travail selon le « consensus différencié ». Il a pu ainsi faire ressortir les accords fondamentaux qui unissent ses membres, marquer les accents différents ainsi que les divergences.

Dans une première phase de travail, le groupe de réflexion a abordé la thématique à traiter sous différents angles : historique, juridique, linguistique et théologique. Dans une seconde phase, il s'est concentré sur l'élaboration de son rapport final qu'il soumettra au Synode en juin 2023.

Projet « Partage et découvre »

La formation « repenser nos projets FamilleS » avait pour mandat de donner aux participants des outils spécifiques pour élaborer un projet visant à rejoindre les distancés de l'Église. Après des mois de travail, le concept intitulé *Partage et découvre* est né. Il a pour objectif prioritaire de mettre des gens en lien. Nous espérons qu'il pourra favoriser le déploiement du tissu communautaire, faciliter le développement des paroisses et la recherche de bénévoles.

Le concept est le suivant : *Partage et Découvre* organise deux ou trois fois par an un marché d'échange pour présenter et découvrir des activités. Les participants et participantes sont donc amenés à partager des passions, des intérêts, du temps dans la perspective de créer du lien, de renforcer un tissu communautaire et de vivre une spiritualité ouverte et spontanée. Ce projet a déjà pris pied dans trois paroisses du canton.

DICASTÈRE AUMÔNERIE ET DIACONIE

Introduction

Par Christine Hahn, référente aumônerie et diaconie

Cette année le dicastère vous présente un zoom dans les pages suivantes sur l'aumônerie de l'Asile et le nouveau projet d'accompagnement spirituel pour les patients dialysés. Il revient donc à la référente du dicastère de brosser un tableau général du travail effectué dans le dicastère.

Service cantonal Santé

Écouter, accompagner et célébrer. Voilà le cœur du travail du Service cantonal Santé dans les institutions de soins de notre canton. Par leur écoute et leur présence, les aumôniers permettent aux personnes rencontrées d'ouvrir un espace où la souffrance peut être déposée et validée, où la spiritualité peut alors faire émerger des ressources.

Quelques changements sont aussi à relever !

L'aumônerie du CNP a subi une mue en 2022. La baisse de subvention de moitié pour la fin de l'année a obligé une réorganisation pour continuer d'être présents pour chaque patient souhaitant une écoute attentive. Une nouvelle convention réglant notre collaboration avec le CNP est signée en fin d'année.

Au vu de cette baisse de présence dans les soins cliniques et pour répondre aux besoins croissants des patients en psychiatrie ambulatoire, un projet d'écoute et d'accompagnement pour ces personnes « ambulatoire » démarre le 1^{er} janvier 2023.

Un point très réjouissant, le projet pilote d'accompagnement spirituel à l'EMS de la Sombaille s'est conclu par un résultat très encourageant. Ce bilan positif permet la poursuite de ce travail et une nouvelle convention est mise en place pour pérenniser cette activité. Ce succès a incité le Service cantonal Santé à développer un projet d'accompagnement spirituel pour les autres EMS. Des visites de présentations aux directions débutent en janvier 2023. Nous espérons ainsi offrir un meilleur accompagnement spirituel pour nos aînés.

Service cantonal Social

Écouter et prendre du temps pour les plus défavorisés de notre société, voilà la vocation du Service cantonal Social. L'année a commencé par une réévaluation de nos liens avec les institutions spécialisées. Si la Fondation Borel a choisi de se retirer, des nouvelles conventions ont vu le jour avec le Centre pédagogique de Malvilliers et la Fondation Les Perce-Neige. Ce nouveau contrat de partenariat n'a pas empêché l'enseignement et le partage de moments lumineux avec les résidents et les enfants.

Le début de la guerre en Ukraine et l'arrivée massive de réfugiés a sollicité tous nos efforts pour assurer une présence auprès d'eux. Nous sommes reconnaissants pour le soutien de tous les bénévoles.

Parallèlement, un travail conséquent est entrepris pour obtenir une nouvelle répartition de financement de l'Église réformée de Suisse (EERS). Le Synode de l'EERS a accepté nos propositions et l'EREN recevra une subvention supplémentaire bienvenue.

L'écoute, dans la solitude d'une cellule, ou le partage dans les temps de cultes, sont offerts dans les prisons du canton. Notre aumônerie se voit ouvrir toutes les portes pour accéder aux détenus souhaitant leur présence.

Dans la rue, de nouveaux bénévoles accompagnent nos aumôniers de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Dans le haut, quelques évolutions sont à noter. Depuis le Covid-19, la Mission italienne de La Chaux-de-Fonds est ouverte pour une permanence le vendredi après-midi. La collaboration entre les lieux d'écoute du haut et du bas du canton se mobilise pour développer le travail en faveur des plus démunis.

Au début de l'été, nous avons reçu un appel d'un lycée pour l'écoute et l'accompagnement des jeunes en questionnement de vie et de sens. Malgré l'arrêt de travail du permanent, nous avons répondu à la demande. Chaque semaine, un pasteur offre une permanence sur une pause de midi depuis novembre.

De nombreux témoignages pourraient être recueillis par tous les employés, bénévoles et bénéficiaires du dicastère. N'hésitez pas à leur demander et écoutez le partage de leurs expériences.



Service cantonal Social

Par Anne-Pascale Isler, Responsable Service cantonal Social

Focus sur l'accompagnement dans le Centre Fédéral d'Accueil de Boudry (CFA)

Le domaine de l'Asile est confronté de plein fouet aux nombreuses crises qui agitent le monde actuel. Le plus grand centre fédéral d'enregistrement de Suisse à Boudry accueille chaque jour de nombreuses personnes fuyant la guerre ou la pauvreté et espérant trouver en Suisse un peu de sérénité et d'humanité.

Les aumôniers ont non seulement le souci de respecter de manière appropriée les exigences du Secrétariat d'État aux Migrations (SEM), mais de répondre avant tout aux immenses attentes des requérants.

Être confronté quotidiennement à leur questionnement sur la procédure d'Asile, à leurs histoires de vie et d'exil, exige une empathie et une bienveillance hors norme. Ces récits sont bien souvent empreints d'épisodes de deuils, de pertes, de souffrances, d'injustices...

Les aumôniers répondent également à des demandes pour recevoir une Bible, pour partager une prière ou encore pour rechercher ensemble les ressources intérieures et extérieures qui permettent d'avancer.

Le manque de place dans le centre constitue un défi constant et majeur. Chaque espace est utilisé pour poser des matelas. Pour répondre au besoin d'un lieu de recueillement, de silence, de prière, début décembre 2022, la ville de Neuchâtel a mis à disposition une petite chapelle se trouvant sur le site de Perreux. Quel magnifique cadeau de Noël et quel encouragement ! Toute l'équipe est motivée et persévère dans la foi afin d'accompagner les requérants dans les moments de grande solitude et d'isolement.

Les aumôneries du Service cantonal Social en 2022

| Aumôneries Service cantonal Social | Nombre de cultes ou célébrations | Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations | Nombre de méditations ou groupes de partage | Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage | Nombre d'entretiens ou d'accompagnements individuels | Nombre de services funèbres ou faire-mémoire |
|---|----------------------------------|--|---|---|--|--|
| Institutions spécialisées (0,75 EPT) | 221 | 359 | 18 | 13 | 69 | 4 |
| Post-obligatoire* (0,50 EPT) | x | x | x | x | x | x |
| Prisons (Bellevue + Gorgier) (0,50 EPT) | 39 | 30 | x | x | 515 | x |
| Asile (0,85 EPT) | x | x | x | x | 800 | x |
| Rue Neuchâtel* (0,80 EPT) | x | x | 200 | 7 | 640 | x |
| TOTAL | 260 | 389 | 218 | 20 | 2'024 | 4 |

* Les chiffres du post-obligatoire et de l'aumônerie de rue de La Chaux-de-Fonds (0,30 EPT) ne sont pas disponibles, l'aumônier étant en arrêt de travail.

Remarques: il est très difficile de chiffrer le nombre d'entretiens, d'accompagnements car la durée peut être très variable. Les nombres inscrits ne sont que des approximations.

Service cantonal Santé

Par Sébastien Berney, Responsable Service cantonal Santé

Focus sur la possibilité d'un accompagnement spirituel dans l'unité de dialyse de La Providence

Que faut-il comprendre quand une connaissance me dit qu'elle doit subir plusieurs fois par semaine une dialyse ? Une vie « sous dialyse », c'est quoi comme vie ? Les définitions ont parfois leurs limites, elles qui nous parlent de technique de purification de solutions ou de méthodes d'épuration du sang à travers une membrane.

Depuis cet automne, un aumônier est à disposition des patients de l'unité de dialyse à l'hôpital de La Providence. La dialyse entraîne un bouleversement dans une vie. La vie bouleversée, pour que la vie puisse continuer. La nouvelle en tant que telle provoque un choc qu'il faudra peu à peu apprendre à accepter. Un quotidien transformé dans une perspective de longue durée. Un traitement qui commence à 7h du matin et qui selon les protocoles finira 3 ou 4 heures plus tard, cela 3 fois par semaine. Une temporalité où le traitement prend énormément de place. Des conséquences au niveau de la fatigue, de la douleur, de ce que la vie peut encore offrir.

En partenariat avec l'hôpital de La Providence, un espace d'écoute, un espace où les difficultés peuvent être verbalisées a été créé, cela au niveau matériel (un box séparé qui préserve la confidentialité) et au niveau temporel (la disponibilité de l'aumônier sur demande des patients).

Un accompagnement spirituel dans une unité de dialyse, c'est être à l'écoute de la souffrance, des questions de sens, des questions spirituelles ou alors plus spécifiquement être à l'écoute de cette ambivalence qui caractérise « une vie sous dialyse » : ce qui est prenant, contraignant et qui fait souffrir, est, en même temps, ce qui soigne et garde en vie.

Les aumôneries du Service cantonal Santé en 2022

| Aumôneries Service cantonal Santé | Nombre de cultes ou célébrations | Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations | Nombre de méditations ou groupes de partage | Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage | Nombre d'entretiens ou d'accompagnements individuels | Nombre de services funèbres ou faire-mémoire |
|--------------------------------------|----------------------------------|--|---|---|--|--|
| RHNe, CNP, Foyer Handicap (2.95 EPT) | 20 | 200 | 32 | 105 | 4140 | x |
| EMS (3.05 EPT) | 465 | 5800 | 58 | 320 | 2150 | 7 |
| Total | 485 | 6000 | 90 | 425 | 6290 | 7 |

DICASTÈRE BÉNÉVOLAT

Introduction

Par Anne Kaufmann, référente Bénévolat

Choisir

Le Service Bénévolat de l'EREN a comme objectif de présenter une offre riche et variée afin d'inviter tous les paroissiens à s'impliquer et à s'engager dans des domaines tels, l'organisation des paroisses, le spirituel, l'asile, l'entraide concrète, l'événementiel, les rencontres et la communication. Un soutien est apporté au travers de diverses formations. Cette année 2022, une attention particulière a été portée par une formation pour les prédicateurs laïques et pour les bénévoles qui s'engagent à donner des cours de français aux requérants d'asile. D'autres formations vont être organisées en 2023 pour les députés du Synode, pour les postes à responsabilités, président de Conseil paroissial, comptable et secrétaire.

Choisir, c'est prendre une direction qui donne sens à son choix.

Gratuité

La force d'un ressort ou, le « ce » qui fait agir est souvent actionné par la motivation d'un gain en espèce. Un bénévole ne reçoit pas de salaire pécunier. La valorisation de celui-ci est tout autre et se concrétise par un salaire d'expériences enrichissantes de toutes sortes et par de très nombreuses possibilités de s'intégrer et de participer aux activités de l'Église et de la société.

Le Bénévolat de l'EREN prépare l'espace, le terreau dans lequel chacune et chacun peut choisir de s'engager et d'expérimenter « *Donnez, et il vous sera donné* ».

Secteur Bénévolat

Par Martine Robert, Responsable du Bénévolat

Le projet-pilote de mise en place du secteur Bénévolat a débuté en février 2022 et s'inscrit dans la continuité d'une politique développée par le Conseil synodal depuis de nombreuses années : l'une des premières tâches a donc été de rassembler les données existantes pour relancer les chantiers ralentis ou interrompus par la pandémie et la vacance du poste d'animation du Bénévolat.

Parmi les priorités essentielles figurait la définition d'un appui du secteur asile : au vu du contexte de la guerre en Ukraine, le soutien aux personnes et aux groupes impliqués bénévolement dans le domaine de l'asile, depuis de longues années déjà, prenait une ampleur particulière.

Il a été décidé que la responsabilité de l'ensemble de la formation incomberait au secteur Bénévolat, autant en ce qui concerne la formation continue que la formation de base à l'intention des personnes bénévoles rejoignant les groupes actifs ou envisageant d'assumer un parrainage. À titre d'exemple, l'une des rencontres de formation continue a permis d'aborder la question de l'apprentissage du français aux personnes de langues étrangères. Par ailleurs, un groupe de travail s'est constitué en vue d'élaborer le programme de la formation de base 2023.

L'information est importante en phase de démarrage : deux lettres ont été adressées aux paroisses, l'une en partenariat avec le Service social asile, et l'autre communiquant le catalogue des offres et des situations dans lesquelles un appui peut être demandé au secteur bénévolat.

La Responsable a été sollicitée pour soutenir les efforts entrepris en vue du recrutement des personnes bénévoles, du soutien des responsables de certains groupes et de leur accompagnement. Celle-ci a été interpellée par rapport aux concepts de charte, de convention bénévole, ces notions étant souvent devenues floues au fil des années, voire mal comprises. Elle est intervenue dans des groupes, colloques ou en paroisse.

Le secteur a coordonné la préparation du Speed meeting organisé par « Bénévolat Neuchâtel », en collaboration avec le Service de la Communication et les responsables paroissiaux et des Services cantonaux.

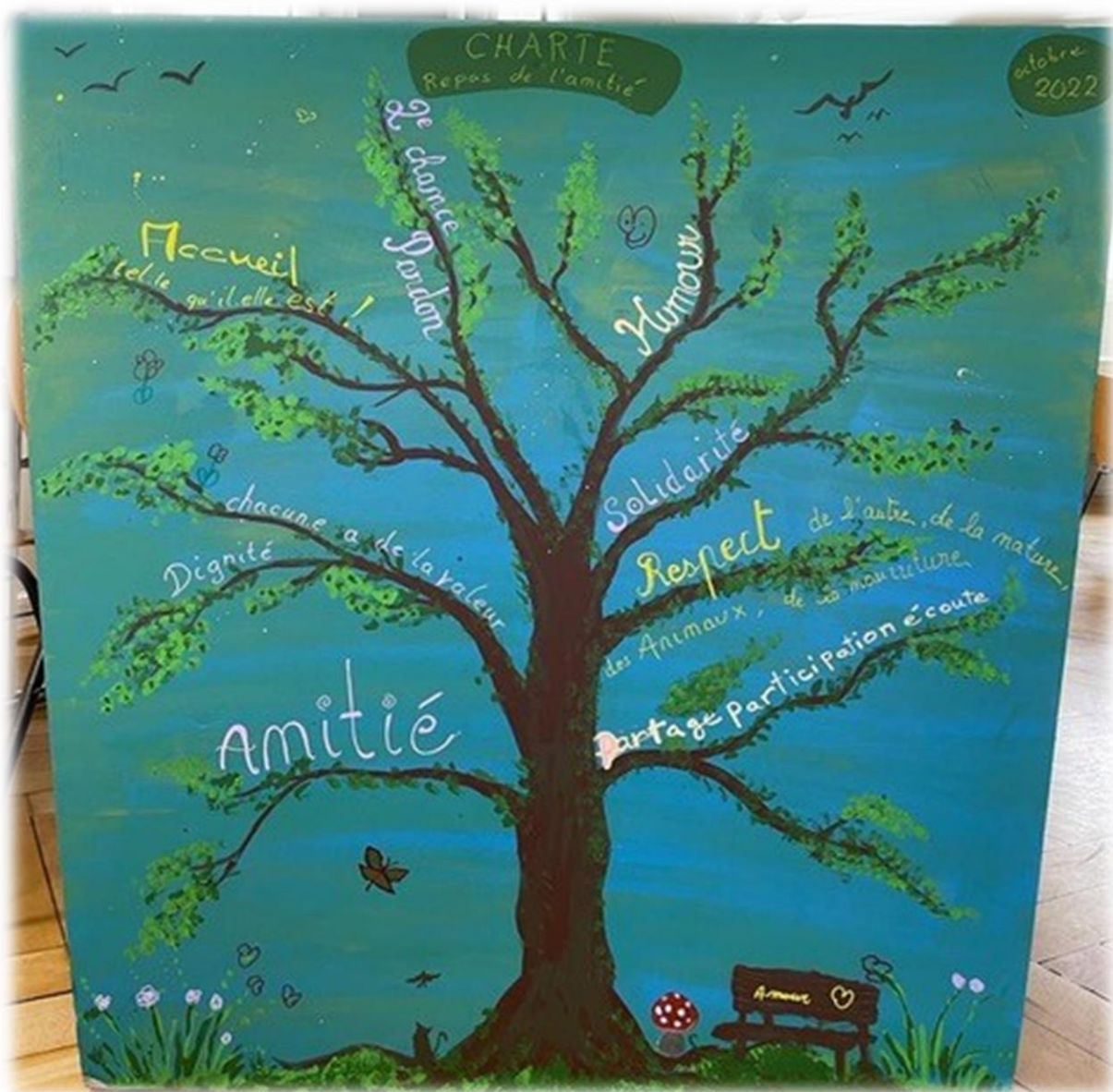
De grands besoins en formation ont été exprimés, notamment de la part des prédicateurs laïques : après un sondage sur les désirs et les besoins, un programme a été établi autour de thèmes stimulants comme le mouvement de la liturgie, le travail exégétique en vue de la prédication, la prise de parole et le langage non verbal. Une réflexion est menée en vue d'offrir un catalogue de rencontres destinées aux personnes qui effectuent des visites, prennent des responsabilités, offrent de leur temps.

Les moments de formation sont essentiels car ils expriment une reconnaissance par rapport au sérieux de l'engagement des personnes qui s'impliquent. Ils permettent l'acquisition de compétences, renforcent le sentiment d'appartenance, soutiennent les motivations à s'engager, fidélisent les personnes actives et donnent l'occasion d'entretenir les liens. Enfin, ils permettent à l'EREN de se positionner comme un acteur important du bénévolat, jouissant de possibilités d'engagements diversifiées et intéressantes faites au nom des valeurs de l'Évangile.

Les élections qui auront lieu en 2023 en vue du renouvellement des Conseils paroissiaux et du Synode revêtent une grande importance pour l'avenir de l'EREN. Le secteur bénévolat a entrepris de développer des outils de soutien au recrutement et à la formation.

Un recensement des personnes bénévoles s'imposait : cette tâche a été menée à bien grâce au Secrétariat général, qui a accompli un travail considérable. C'est ainsi qu'au niveau des données chiffrées, il a pu être établi qu'environ 1520 personnes s'impliquent de manière bénévole dans l'EREN.

Ensemble, travaillons à l'œuvre de Dieu, dans la gratitude pour chaque personne qui s'engage et pour les perspectives nouvelles qui s'ouvrent.



Charte du repas de l'Amitié, élaborée avec les participants, paroisse La Chaux-de-Fonds

DICASTÈRE ÉGLISE ET SOCIÉTÉ

Introduction

Par Yves Bourquin, référente Église et Société

NB : Au 31 décembre 2022, le dicastère se trouve sans référence en raison du départ du conseiller synodal Adrien Bridel à fin juin 2022. L'intérim de sa référence est assuré par la conseillère Anne Kaufmann (Terre Nouvelle) et le Président (Recherche & Développement).

Le dicastère Église et Société a été créé pour répondre à toutes les sollicitations concernant nos liens avec la société laïque et civile. L'Église réformée favorise de tels liens pour être partenaire de la vie culturelle, associative et politique, du débat éthique et des enjeux sociétaux.

Plusieurs sujets ont été traités en 2022 ce concernant. Tout d'abord, le Conseil synodal a réuni, pour une soirée de discussion suivie d'un repas, l'ensemble de nos musiciens d'Église et organistes. Le Conseil synodal avait à cœur de proposer une politique d'harmonisation de leurs tarifs pour les prestations culturelles. En effet, la pratique de la rémunération est loin d'être uniforme dans le canton et ce sont les communes, de par le Concordat, qui se doivent d'honorer cette rétribution, tout au moins pour les organistes.

La consultation a été large auprès de nos musiciens et quelques pianistes étaient aussi présents à la rencontre. Deux ou trois éléments sont ressortis : de nos jours, rares sont les organistes qui ont un contrat de titularisation ; la plupart joue à l'acte. Il était donc nécessaire d'établir également un tarif à l'acte qui soit adéquat. D'autre part, les niveaux de qualification n'étant pas les mêmes d'un musicien à l'autre, il a paru impossible de proposer un tarif unique. La consultation a ensuite donné lieu à l'élaboration d'un rapport d'information, présenté au Synode de décembre 2022, dans lequel il est proposé – et non imposé – aux Communes, une grille de tarification au cas où elles trouveraient opportun de revaloriser, selon les propositions de l'EREN, les tarifs de prestations des musiciens culturels.

Un autre élément a aussi été soumis à la réflexion des communes, à savoir le principe d'une rémunération commune de tous les musiciens du culte. Il semble que cet aspect ne sera peut-être pas applicable partout, étant entendu que la prestation des organistes comprend aussi une veille sur les instruments. Les paroisses ont été invitées à trouver les Communes pour discuter de ces sujets.

Un second rapport a été préparé par le Conseil synodal sur un sujet *Église et Société* puis présenté également dans les documents du Synode de décembre 2022, concernant l'usage des temples du canton. Une grande réflexion du Conseil synodal a été menée quant à l'ouverture ou à la fermeture des temples à diverses manifestations, y compris des cérémonies laïques. Plusieurs plaintes nous venaient régulièrement des paroisses pour aborder cette question.

Le Conseil synodal a émis tout d'abord deux règles claires :

1. L'ouverture est totale pour les cérémonies religieuses chrétiennes reconnues par la Communauté de travail des Églises (COTEC) et soumise à autorisation pour les autres Églises et les tenants d'autres religions. En résumé, les temples sont des lieux œcuméniques d'accueil et d'ouverture.
2. Les temples sont ouverts à l'agora publique civile quelle qu'elle soit : culturelle, associative, politique, académique, même éventuellement sportive. Pour autant bien sûr que ces manifestations publiques soient respectueuses de l'aspect religieux du lieu.

A frontière du religieux et du civil, néanmoins, dans la zone des cérémonies dite laïques ; le Conseil synodal a énoncé une proposition plus réservée en soumettant au Synode un principe d'interdiction comportant des exceptions.

Le débat synodal n'a pas pu se faire en décembre 2022; il aura lieu à la session de relevée en janvier 2023.

Par ailleurs, deux secteurs cantonaux dépendent du dicastère Église et société. Il s'agit d'une part de Terre Nouvelle et des œuvres d'entraide de l'Église (par définition, le climat, la justice sociale mondiale et l'écospiritualité sont des préoccupations sociétales que toute la société se doit de porter) et d'autre part de la plateforme Recherche et Développement (R&D) qui a une double mission : celle de favoriser les mutualisation d'activités interparoissiale et celle de créer des projets pour lier l'Église et la société. Il est à noter qu'Anne-Pascale Isler, par ailleurs responsable du service cantonal Social, a été nommée au poste de modératrice de la plateforme R&D à 0.1 EPT, selon ce que prévoit le tableau des postes.

Terre Nouvelle

Par Yvena Garraud Thomas, Responsable Terre Nouvelle

« Nous ne savons pas ce que c'est Terre Nouvelle ». C'est pour sortir Terre Nouvelle de cette nébuleuse et rendre visible les actions du terrain paroissial que le projet de la création d'un site romand a été élaboré. Projet malheureusement abandonné du fait du manque de ressources pour gérer la maintenance du site à long terme. Toutefois, Terre Nouvelle en est sortie enrichie. Elle détient maintenant son logo propre, spécifique selon la couleur de chaque Église.

Ce logo ne dispense pas un travail de redéfinition de la mission de nos Églises. Que signifie *témoigner en paroles et en actes* dans un contexte de plus en plus compétitif du champ de l'humanitaire ? Quelle est notre spécificité en tant qu'Église ? Les temps ont changé mais l'arrière fond de la mission, l'héritage colonial, le paternalisme, les représentations en catégories dominant/dominé, Nord/Sud n'ont pas pour autant disparu. C'est pour aborder ces problématiques et partager la vision de Dynamique dans l'échange (DM) que Terre Nouvelle et la SPMN ont accueilli Nicolas Monnier, directeur de DM pour une conférence intitulée : « DM, aujourd'hui ! Fondements bibliques et théologiques de la réciprocité ».

Terre Nouvelle, pour la sauvegarde de la Création, pour promouvoir des démarches de transition écologique et sociale. En février 2022, une table ronde s'est organisée autour du thème : « Transition intérieure, transition écologique, quelle efficacité ? ». Cet événement a réuni une soixantaine de participants. Les interventions de Camille Andres, Benoît Ischer, Mark Haltmeier ont permis le débat, sur comment mener des actions possibles en paroisse et oser des petits pas.

La campagne œcuménique de Carême en 2022, toujours en lien avec la justice climatique, s'est portée sur les énergies renouvelables pour toutes et tous. La séance de lancement du 22 janvier a été annulée en raison de la recrudescence des cas Covid-19. Pour approfondir la thématique de la campagne en découvrant les pratiques ailleurs et en Suisse, les 3 églises reconnues ont organisé une projection du documentaire « We the power » suivie d'une discussion avec Chérif Cissé, spécialiste de la gestion des ressources naturelles au Sénégal et Mark Haltmeier, spécialiste du développement durable à Neuchâtel.

La 22^{ème} édition de la course « Les Foulées de la Solidarité » du 8 juin à Peseux a réuni peu de participants par rapport aux autres années. Les fonds récoltés ont soutenu un projet d'Action de Carême au Laos, pour renforcer la sécurité alimentaire des familles paysannes et un projet de l'EPER au Liban, pour le soutien scolaire des enfants réfugiés socialement défavorisés.

La campagne d'automne de DM sur le thème « semer l'espoir ! » nous a amenés au Moyen-Orient et nous a permis de découvrir les réalités des Églises de l'Action Chrétienne en Orient et de rencontrer des jeunes Libanais, qui par leur témoignage de confiance, leur résilience ont semé de l'espoir. C'était le cas lors d'un souper témoignage organisé dans la paroisse du Joran et au festival de jeunesse BREF à Neuchâtel.

La 26^{ème} édition du P'tit festival des films du Sud sous la houlette d'une équipe de bénévoles motivée et créative, s'est déroulée à Fontainemelon, les 28, 29 et 30 novembre. Les films iraniens étaient à l'honneur. Les retombées financières sont allées à un projet de DM pour renforcer les prestations éducatives et sociales d'ACO.

Terre Nouvelle est un **service de notre Église**, portée par des paroisses - que ce soit par l'organisation des soupes de carêmes, des cultes TN, des soupers-ciné, des ventes de roses, des petits-déjeuners de l'Avent - des bénévoles qui partagent la conviction, qu'ensemble et solidaires, envoyés et portés par la Parole du Christ, habités par une espérance, nous contribuons à bâtir « une terre nouvelle où la justice habitera » (2 Pierre 3,13).



Recherche et Développement

Par Anne-Pascale Isler, modératrice de la plateforme « Recherche et Développement »

Le mandat de la plateforme Recherche et Développement (R&D) consiste à faire évoluer le processus EREN2023 par des synergies interparoissiales et à proposer des projets innovants.

La composition de la plateforme R&D est la suivante : Bénédicte Gritti (*La BARC*), Vy Tirman (*La Chaux-de-Fonds*), Hyonou Paik (*La Côte*), Raoul Pagnamenta (*L'Entre-deux-Lacs*), Stéphanie Wurz (*Les Hautes Joux*), Sylvane Auvinet (*Le Joran*), Constantin Bacha (*Neuchâtel*), Christophe Allemann (*Val-de-Ruz*), Séverine Schlüter (*Val-de-Travers*) et la modératrice, Anne-Pascale Isler.

La mission de chaque référent est importante, puisqu'il s'agit d'être un relai entre sa paroisse et la plateforme. Dans une excellente dynamique, la plateforme s'est réunie six fois en 2022, avec entre les séances l'accomplissement d'un travail important de réflexion et de mise en œuvre. Les membres ont traversé diverses étapes passant de l'enthousiasme à la crainte, des rêves aux doutes, pour aboutir au discernement des divers domaines à soutenir et/ou à développer.

« Partage et découvre », une impulsion venue de la paroisse de la BARC et valorisée par la plateforme propose un concept de « bourses aux passions ». Il s'agit d'offrir à des paroissiens de l'EREN et à toute personne intéressée, la possibilité de partager des passions ou des intérêts qui les habitent dans la perspective de créer du lien, renforcer le tissu communautaire et vivre une spiritualité ouverte et spontanée. Ce « marché aux passions » s'étendra au niveau cantonal en 2023.

Constatant que beaucoup de besoins touchent à la « sphère famille », une rencontre avec le référent de la plateforme enfance a été organisée pour mieux clarifier les rôles de chacun.

Une refonte des diverses activités comportant des nuitées pourrait être envisagée, et offrir de nouvelles perspectives allant jusqu'à la création d'une agence de voyage.

Le sujet de l'usage des nombreux temples a été abordé : la conception de célébrations typées, orientées sur des centres d'intérêts spécifiques demande une réflexion plus approfondie quant à l'aménagement de nos églises.

D'autres questions ont été soulevées : l'évangélisation : sous quelle forme ? L'écospiritualité : quel message de l'Église ? Quelle solidarité et quels enjeux de notre action diaconale ? Quelles aumôneries ? Comment renforcer le dialogue avec les autres communautés ? Que signifie faire une levée de fonds ?

Le Conseil synodal souhaite que la plateforme se dote d'un label qui permette d'identifier les activités « Recherche et Développement ». La réflexion sur cette question est actuellement en cours.

C'est avec ces interrogations-réflexions que la Plateforme R&D poursuivra le mandat avec entrain et enthousiasme. Elle se réjouit de collaborer avec chaque paroisse ainsi qu'avec le Conseil synodal afin qu'ensemble nous puissions œuvrer et soutenir le processus EREN2023.

COMMUNAUTÉS RECONNUES

Communauté de Grandchamp

Par Sœur Svenja

Le « rapport d'activité » d'une Communauté monastique ? « *Célébrons l'alliance de Dieu, vivons-en comme don pour nous, pour l'humanité et pour toute la Création* » Le thème de l'année indique la « **première activité** » d'une Communauté monastique : Laisser grandir l'amour de Dieu, toujours premier et inconditionnel. Cela nécessite silence et solitude, mais également un vécu commun de la liturgie et la vie fraternelle en tout simplicité.

Ce n'est qu'ainsi, à partir de cette Source qu'un accueil est offert à ceux qui ont soif de silence, de prière, d'un temps d'arrêt, d'une écoute. De nombreuses personnes ont partagé cette année les prières de la Communauté, soit de passage ou en tant qu'hôte pour quelques jours de retraite. Les « activités » les plus profondes se passent souvent en silence, à l'intérieur de l'être humain, invisibles de l'extérieur.

Néanmoins, il y a aussi des choses bien visibles... à **Grandchamp**, des échafaudages dans la cour : une partie des toits avait grand besoin d'une rénovation ! Bien d'autres « chantiers » plus discrets : des efforts pour retravailler la liturgie en vue d'une publication d'un office du temps de l'Avent/ Noël. Diverses transmissions à Grandchamp, un changement de génération se fait sentir, aussi bien autour de l'accueil et à la chapelle qu'au niveau du Secrétariat et économat.

Des rencontres et échanges précieux ont été très stimulants : une session avec Iris Ferreira, femme rabbin de France. Le pasteur Zachée Betché a animé un échange sur le racisme et la pasteur Carolina Costa sur son expérience en lien avec la Communauté LGBTQIA+. L'écoute mutuelle sur ces thèmes aide à grandir dans un respect profond pour être ferment d'unité. Reconnaissance pour les temps de retraite avec Dom Marc, père abbé d'Hauterive et frère Richard de Taizé.

Le 31 juillet, Soeur Embla et Soeur Sonja ont fait profession. Soeur Anne-Geneviève est entrée dans la lumière le 30 novembre avec une grande ouverture pour ses amis musulmans et les plus démunis, elle a passé la plupart de sa longue vie en Algérie.

Le 22 mai, jour de fondation du Cercle d'amis de Grandchamp. Tant de personnes qui aident à assumer ce qui est confié à la communauté : par la prière, les dons financiers et du bénévolat. Un grand merci pour chaque geste de solidarité ! Coordonner l'aide des bénévoles et déléguer divers travaux est un changement d'organisation stimulant, mais qui prend du temps. Notre famille spirituelle s'est réjouie de huit engagements dans le Tiers Ordre de l'Unité.

... **et ailleurs** ... à **Sainte-Mère-Église en Normandie**, une nouvelle fraternité œcuménique est née ! En septembre, Soeur Pascale a rejoint deux sœurs du Carmel St-Joseph pour l'aventure d'une vie commune enracinée dans la prière en ce lieu très significatif, débarquement de juin 44, près d'Utah-Beach.

Au **Sonnenhof**, dans le canton de Bâle campagne, la « Weggemeinschaft » a débuté en février 2022 : trois sœurs de Grandchamp et deux compagnonnes, habitées par le désir de vivre ensemble dans le temps qui vient, de mettre en pratique l'idée d'une Communauté en chemin et d'offrir l'accueil dans ce lieu de silence et de prière.

En été, plusieurs sœurs se sont relayées à **Taizé** pour l'écoute auprès des jeunes. Soeur Regina est allée au Bénin pour la retraite du Tiers-Ordre de l'Unité, puis à Madagascar avec Soeur Siong dans la Communauté des sœurs de Mamré dont deux Sœurs vivent actuellement un temps de formation à Grandchamp.

Le COE a invité la Communauté en tant qu'observatrice à la 11ème Assemblée générale, à Karlsruhe en Allemagne.

Communauté Don Camillo

Par Barbara Weiss, répondante

Au début de l'année, notre recherche d'une bonne voie pour l'avenir de Montmirail est apparue sous un jour nouveau. En tant que Communauté, nous avons décidé de franchir des pas importants dans la poursuite du développement de notre maison d'hôtes. La perspective de se lancer, avec un directeur hôtelier externe, dans une évaluation concrète des processus et la recherche de nouvelles solutions ont ravivé nos forces après un temps de désorientation. Les changements prennent du temps et nous sommes encore en plein dedans. Les processus de travail sont adaptés et de nouvelles et nouveaux collaborateurs sont recherchés à l'intendance et à la réception.

Comme partout ailleurs, le renchérissement nous donne du fil à retordre, les coûts augmentent et nous mettent au défi. Nous voulons continuer d'être un hôte et employeur généreux. Après de nombreuses années, l'augmentation des coûts et le développement de notre service nous obligent à adapter les prix dès 2023.

En 2022, nous avons pu effectuer différents travaux dans le parc, ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, avec une équipe motivée d'employés, de civilistes, de bénévoles et de spécialistes externes. Nous sommes particulièrement reconnaissants de ce que notre seconde installation photovoltaïque a été raccordée au réseau en novembre. Elle se trouve sur le toit de l'atelier et complète la grande installation sur le toit de l'écurie. De janvier à octobre, nous avons produit pratiquement autant d'électricité que ce qui a été consommé à Montmirail durant ces mois. Toutefois, ce bilan positif va quelque peu se dégrader d'ici à la fin de l'année, car il y a souvent du brouillard chez nous. En ces temps de changement climatique et de pénurie d'énergie, nous sommes très heureux d'avoir réalisé cet investissement au bon moment grâce à de nombreux dons.

Un grand kaléidoscope se trouve dans notre parc. Un coup d'œil à travers le viseur accompagné d'un léger mouvement de rotation permet à l'observateur de découvrir en permanence de nouvelles combinaisons de couleurs. Regarder, contempler et voir, ces mots sont contenus dans le mot kaléidoscope. Ils me viennent aussi à la lecture de l'Évangile. Prier, regarder et agir pour que, dans toute la grisaille du monde, nous restions sur la piste d'une vie bonne et que nous ne nous lassions pas de construire des ponts vers les autres.

PARTENARIATS ŒCUMÉNIQUES & CONCORDATAIRES

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Depuis la révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel au début des années 2000, les Autorités politiques ont souhaité que les trois Églises reconnues se présentent ensemble dans toutes les questions Concordataires. Ainsi, les trois Églises et l'Etat sont liés par un Concordat commun.

Cela a le bel avantage d'obliger positivement une représentation commune des Églises face à l'Etat et donc une solidarité inter-Églises avec ce partenaire.

Dans le cadre concordataire, les trois Églises reconnues ont été invitées par le Conseil d'Etat en juin à participer à une séance de débriefing suite au refus par la population de la Loi sur la reconnaissance des Communautés religieuses. Lors de cette rencontre étaient aussi présents des représentants des partis politiques.

Il a été acté que le refus de la population était le résultat de plusieurs facteurs conjoints. On peut en citer quatre principaux :

- La peur que suscitent certains mouvements ou groupes religieux.
- Une compréhension strictement privée de l'appartenance religieuse.
- Un conservatisme au sein des citoyennes et citoyens membres des Églises reconnues visant à ne pas « partager » la reconnaissance, et donc potentiellement le subside étatique, avec d'autres communautés.
- Un élan d'anticléricisme.

Les directions d'Églises ont quant à elles rappelé l'importance de cadrer le fait religieux et sa pratique. En effet, le cadre que l'Etat met aux communautés reconnues permet d'empêcher les dérives sectaires ou fondamentalistes et impose aux Églises la transparence.

Le Conseil d'Etat a signifié aux membres présents qu'il n'allait pas immédiatement remettre l'ouvrage sur le métier mais laisser passer au moins une législature avant toute reprise de la question. Il en reste que malheureusement le texte constitutionnel concernant la possibilité de reconnaître des communautés religieuses, bien qu'existant, est toujours privé de loi d'application et d'un protocole clair en la matière. Cela est dommage pour les communautés ayant fait leur demande et qui restent en attente.

D'autre part, selon un tournus établi, le Conseil d'Etat a reçu le Conseil synodal en novembre pour une rencontre formelle suivie d'un repas. Cela a été l'occasion pour les deux organes de se rencontrer et de se connaître. Le Conseil synodal a fait part au Conseil d'Etat de sa volonté de ne pas être un partenaire en position de demandeur, mais au contraire qui se met à disposition du bien commun de la population neuchâteloise.

Plus largement qu'entre les trois Églises reconnues, l'œcuménisme se vit au sein de la Communauté de travail des Églises chrétiennes (COTEC) et dans les pastorales œcuméniques du canton. En 2022, la COTEC a fait une révision totale de ses statuts qui ont été adoptés à l'assemblée générale d'avril. Dans ce cadre, les communautés de Grandchamp et de Montmirail pourront y être des membres à part entière; auparavant, seule la communauté de Grandchamp était représentée à la COTEC, mais au travers de l'EREN.

De manière générale, la collaboration œcuménique et concordataire reste riche au sein du canton; les aumôneries sont le plus bel exemple de cette collaboration entre les Églises reconnues sur le terrain étatique ou paraétatique.

PARTENARIATS CER / EERS

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Les liens avec l'Église réformée de Suisse (EERS) ont été étroits en 2022 surtout en ce qui concerne notre partenariat avec le Centre Fédéral d'Accueil (CFA) des requérants d'asile de Perreux. Ceci par le fait que les aumôniers protestants de ce centre, bien qu'envoyés par l'EREN, sont en grande partie rémunérés grâce à des subsides de l'EERS.

La déclaration de la guerre d'invasion russe contre l'Ukraine en février a provoqué une vague sans précédent – et très singulière - de requérants d'asile qui a donné lieu à des effets collatéraux complexes.

Le Centre Fédéral d'Accueil de Perreux étant au cœur de cette crise, l'EREN a demandé à ses délégués au Synode de l'EERS de défendre une résolution dans le cadre d'un rapport sur l'asile présenté au Synode suisse de juin. La proposition demandait au Conseil de l'EERS d'étudier la possibilité et la faisabilité de prendre en charge l'entier des coûts de l'aumônerie fédérale sur la base du salaire médian des ministres au niveau suisse, en déterminant avec les Églises cantonales les besoins réels en dotation sur la base de critères renouvelés en lien avec la situation migratoire actuelle.

La proposition neuchâteloise a été acceptée par l'assemblée synodale qui, dans la foulée du rapport, s'est également montré favorable à une augmentation de la subvention attribuée par l'EERS à l'aumônerie des centres fédéraux; celle-ci passant de CHF 420'000.– à CHF 470'000.– annuels. Belle réussite pour les délégués neuchâtelois qui ont brillamment su défendre la situation très particulière de notre Église, séparée de l'Etat, qui accueille sur son territoire le plus grand centre fédéral de Suisse.

Par ailleurs, globalement, la situation de l'EREN semble intéresser les Églises alémaniques. En effet, l'EREN n'a depuis longtemps plus les mêmes moyens que les Églises étatiques et pourtant elle est innovante en bien des aspects. Le président du Conseil synodal de l'EREN a osé dire avec humour qu'elle faisait figure de prophétie vivante. Un jour, même les Églises d'Etat seront sans doute dans des situations semblables à celle de l'EREN; à savoir contraintes à une précarité créatrice qui les oblige à se réformer sans cesse pour vivre l'Évangile et le faire vivre.

Dans cette veine, Ruth Pfister, conseillère de l'EERS, a suivi notre Synode de juin au Louverain. Suite à cela, le président du Conseil synodal a été invité à présenter lors de la retraite annuelle des présidents d'Église, en décembre, un atelier sur le processus EREN2023.

En 2022 encore, la présidente de l'EERS, Rita Famos, nous a fait l'honneur d'une visite pour le culte d'inauguration de la Collégiale (suite à sa restauration) au printemps. Selon ses mots, recueilli lors de l'apéritif, elle a apprécié l'atmosphère de l'EREN à la fois très solennel (il faut dire que la prédication, la liturgie et la musique étaient d'une très haute qualité) tout en restant amical, festif et empli de légèreté.

Au niveau romand, à la Conférence des Églises romandes (CER), le gros dossier de 2022 a concerné une analyse en profondeur du département des médias (MédiasPro). Le directeur de MédiasPro, Michel Kocher, prendra sa retraite en 2023. Son départ prévu a mené la CER dans une démarche d'analyse de l'entier des secteurs de l'information et Communication (télévision, journaux, radio, etc.). La suppression du magazine télévisé « Faut pas croire » en juin 2022, due à une baisse de subside de la RTS, a permis de dégager des ressources pour du contenu numérique et la possibilité pour MédiasPro de s'équiper d'un studio d'enregistrement ad hoc à Lausanne, à la disposition des Églises romandes. Les contenus web font donc partie de la politique de communication que la CER, via MédiasPro, souhaite diffuser au profit des Églises cantonales et de la promotion de leurs activités.

Les gouvernances d'Églises romandes ont donné un signal fort auprès de la CER en lui signifiant qu'elles souhaitent pouvoir bénéficier plus directement des fruits des subsides (parfois conséquents) qu'elles versent pour la conférence des Églises romandes. La ligne politique de MédiasPro semble aller dans ce sens à présent.

À noter encore ici, la tenue du festival jeunesse BREF (battement réformé) à Neuchâtel. Ce festival a été réalisé sous l'égide et le financement de la CER. Il a réuni à Neuchâtel environ 600 jeunes gens, âgés de 14 à 25 ans.

En 2022, les délégués de l'EREN au Synode de l'EERS étaient Pierre de Salis et Christian Miaz. Florian Schubert a suppléé Pierre de Salis lors de la session de novembre. Dès 2023, Pierre de Salis et Florian Schubert siégeront en tant que délégués ordinaires. Ce dernier sera membre du bureau du Synode. Quant à Christian Miaz, l'EREN le remercie chaleureusement pour ces années de service au Synode suisse, comme délégué de l'EREN et membre du Bureau.

Solidarité protestante Suisse (SPS)

Par Pierre Bonanomi, délégué de l'EREN à la Solidarité protestante Suisse

La Solidarité Protestante Suisse (SPS) a pour but de renforcer la solidarité entre les Églises et Communautés réformées de Suisse. Historiquement, elle aidait les Communautés protestantes installées en terres catholiques. Aujourd'hui, elle étend son soutien vers les Églises en situation financière difficile. Cette vocation a valu aux Églises de Neuchâtel, Genève et du Tessin d'être généreusement soutenues par un don exceptionnel en 2021, suite aux difficultés liées au Covid-19. L'action la plus connue de la SPS est la collecte de la Réformation, organisée chaque année en novembre pour soutenir un projet d'une Église réformée.

Le fruit de la collecte de la Réformation 2022 a permis de soutenir la rénovation de l'église réformée de Muralto au Tessin. L'Assemblée générale 2022 a décidé, pour 2023, de favoriser la rénovation de l'église réformée de Mollis dans le canton de Glaris. Pour mémoire, la paroisse de Neuchâtel avait bénéficié de la collecte 2013 pour la transformation du Temple des Valangines. Bien que la majorité des projets soutenus sont des rénovations de bâtiments, des investissements dans des projets non-matériels sont également possibles.

PERSONALIA 2022

Par Nicolas Jaccard, Responsables des Ressources humaines

Départs et arrivées, Conseil synodal

Arrivées :

Aucune (*mise au concours d'un poste de conseiller.ère synodal.e avec élection en juin 2023*)

Départs :

Adrien Bridel, membre laïque

Départs et arrivées, paroisses et Services cantonaux

Arrivées :

Stéphane Hervé, pasteur, aumônier des EMS du Val-de-Ruz et de Boudry Est

Départs :

Luc Genin, diacre

Jocelyne Mussard, diacre

Départs et arrivées, Responsables et Administration

Arrivées :

Nicolas Jaccard, Responsable des Ressources humaines

Corinne Burgener, Secrétaire générale

Départs :

Charlotte Donzelot, Secrétaire générale adjointe

Christine Cand Barbezat, Responsable des Ressources humaines

Denis Jeanneret-Gris, Secrétaire général

Mandats

Jacques Péter, administrateur paroisse de La Chaux-de-Fonds

Denis Jeanneret, chargé de mandats immobiliers

Diane Friedli, mutualisation du catéchisme

Stages débutés le 01.03.2021

Stage diaconal :

Gaël Letare, paroisse La Chaux-de-Fonds, terminé avec succès le 31 août 2022

Stage pastoral :

Eva Lefèvre, paroisse de Neuchâtel, terminé avec succès le 31 août 2022

Guillaume Klauser, paroisse du Val-de-Ruz, terminé avec succès le 31 août 2022

Suffragances

Début de suffragance :

Guillaume Klauser, pastorat, paroisse du Joran (dès le 01.09.2022)

Gaël Letare, diaconat, paroisse de La Chaux-de-Fonds (dès le 01.09.2022)

Ruth Letare, diaconat, paroisse des Hautes-Joux et EMS (dès le 01.12.2022)

Fin de suffragance pastorale :

Cécile Guinand, paroisse du Joran (jusqu'au 31.08.2022)

Fanny N'Dondo, paroisse de l'Entre-deux-Lacs (jusqu'au 31.08.2022)

Délégations pastorales

Prédicateurs laïques reconnus :

La BARC : Yvan Bourquin, Claude Fiaux

La Côte : Christine Pedroli-Parisod, Daniel Roux

Le Joran : Lucienne Girardier Serex, Daniel Landry

L'Entre-deux-Lacs : Nathalie Tudienu, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi et Jonathan Thomet

Les Hautes Joux : Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba, Jacques-André Maire et Julien von Allmen

Val-de-Ruz : Isabelle Bochud, Antoine Leuenberger

Val-de-Travers : André Chédel

Services cantonaux :

Christine Pedroli-Parisod, aumônerie en EMS

Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS

Daniel Roux, aumônier en EMS

Elisabeth Studer, aumônerie en EMS

Délégations accordées dans le cadre de leur rôle

Diacres :

Sébastien Berney, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Adrienne Magnin, Adrienne Mussard, Martine Robert, Vy Tirman.

Permanents laïques :

Jérôme Grandet, Fanny N'Dondo, Christine Pedroli Parisod, Christine Phébade Yana Bekima, Jérôme Ummel, Stéphanie Wurz.

Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage, suffragance, formation et prophanat

Guillaume Klauser, Gael Letare, Ruth Letare

Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements

Diacres retraités :

Paul Favre, Jacques Wenger

Laiques :

Yvan Bourquin, André Chédel, Lucienne Girardier Serex, Christine Pedroli-Parisod

Consécration et agrégation

Il n'y a pas eu de cérémonie de consécration et d'agrégation en 2022.

Décès

Gérard Berney, le 23 mars, à 75 ans

Loyse Andrée Gretillat, le 24 septembre, à 78 ans

Jean-Paul Lienhard, le 28 décembre, à 85 ans

Bernard Serez, le 30 décembre, à 82 ans

Marie-Louise Münger, à 77 ans

Jubilés pastoraux et diaconaux

Les pasteurs Christophe Allemann (25 ans de consécration), Joël Pinto, Eva Putsch (50 ans d'agrégation) et Nicole Rochat (25 ans d'agrégation). La pasteure Elisabeth Müller-Renner (agrégation), pour 2021, ainsi que le pasteur Bernard du Pasquier.

Service de remplacements de l'EREN

Desservances

Catherine Borel, pasteure
Jacques Wenger, diacre
Julie Paik, laïque
Frédéric Siegenthaler, pasteur

Cultes et services funèbres, remplacements ponctuels « à l'acte »

Catherine Borel, pasteure
Yvan Bourquin, laïque
Paul Favre, diacre
Lucienne Girardier Serex, laïque
Christian Glardon, pasteur
Marlyse Kristol-Labant, pasteure
Alexandre Paris, pasteur
Christine Pedroli-Parisod, laïque
René Perret, pasteur
Jean-Pierre Roth, pasteur
Jacques Wenger, diacre
Rémy Willemin, pasteur

Des permanents actifs dans l'EREN ont également effectué des remplacements ponctuels en 2022.

DESSERTÉ 2022

A. Paroisses

| Noms | Fonction et activité principale | Occupation effective au 31.12.2022 |
|-------------------------------|--------------------------------------|--|
| A. Paroisses | | 26.68 EPT (Equivalents Plein Temps) |
| 1. Neuchâtel | | 4.00 |
| Constantin BACHA | pasteur | |
| Zachée BETCHE | pasteur | |
| Marianne CHAPPUIS | pasteure | |
| Ysabelle DE SALIS | pasteure, modératrice | |
| Florian SCHUBERT | pasteur, dont activités en allemand | |
| 2. Entre-deux-Lacs | | 3.30 |
| Delphine COLLAUD | pasteure | |
| Frédéric HAMMANN | pasteur | |
| Fanny N'Dondo | coord. enfance (dès le 01.09) | |
| Raoul PAGNAMENTA | pasteur, modérateur | |
| Frédéric SIEGENTHALER | pasteur | |
| 3. La Côte | | 1.50 |
| Yvena GARRAUD THOMAS | pasteure | |
| Hyonou PAIK | pasteur | |
| 4. La BARC | | 2.00 |
| Diane FRIEDLI | pasteure | |
| Bénédicte GRITTI GEISER | pasteure, modératrice | |
| Nicole ROCHAT | pasteure | |
| 5. Joran | | 2.52 |
| Sylvane AUVINET | pasteure, modératrice | |
| Sarah BADERTSCHER | pasteure (jusqu'au 31.07) | |
| Jean-Marc LERESCHE | diacre (dès le 01.09) | |
| Cécile MERMOD MALFROY | pasteure | |
| Christine PHEBADE YANA BEKIMA | permanente laïque | |
| 6. Val-de-Travers | | 3.00 |
| David ALLISSON | pasteur, modérateur | |
| Patrick SCHLUETER | pasteur | |
| Séverine SCHLUETER | pasteure | |
| Véronique TSCHANZ ANDEREGG | pasteure | |
| 7. Val-de-Ruz | | 3.06 |
| Christophe ALLEMANN | pasteur | |
| Esther BERGER | pasteure, modératrice | |
| Isabelle HERVE | pasteure | |
| Stéphane HERVE | pasteur | |
| 8. Les Hautes Joux | | 2.45 |
| Christine HAHN | pasteure | |
| Karin PHILDIVUS | pasteure | |
| Pascal WURZ | pasteur | |
| Stéphanie WURZ | permanente laïque, modératrice | |
| 9. La Chaux-de-Fonds | | 4.85 |
| Françine CUCHE FUCHS | pasteure, modératrice | |
| Françoise DORIER | pasteure | |
| Elisabeth MUELLER RENNER | pasteure, dont activités en allemand | |
| Thierry MUHLBACH | pasteur | |
| Karin PHILDIVUS | pasteure | |
| Vy TIRMAN | diacre | |

B. Services cantonaux

| B. Services cantonaux | | 10.83 EPT |
|---|--|-------------|
| 1. Santé | | |
| Hôpitaux neuchâtois | | 1.32 |
| Sarah BADERTSCHER | pasteure, Pourtalès (dès le 01.08) | |
| Sébastien BERNEY | diacre, La Chrysalide | |
| Carmen BURKHALTER | pasteure, La Providence | |
| Adrienne MAGNIN | diacre, La Chaux-de-Fonds | |
| Martine ROBERT | diacre, Pourtalès (jusqu'au 31.01) | |
| Centre neuchâtois de psychiatrie (CNP) | | 1.18 |
| Carmen BURKHALTER | pasteure, Préfargier | |
| Jérôme GRANDET | permanent laïque, Préfargier | |
| Foyer Handicap | | 0.15 |
| Rico GABATHULER | diacre, Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds | |
| Martine ROBERT | diacre, Foyer Handicap Neuchâtel | |
| Etablissements médico-sociaux (EMS) | | 3.09 |
| Rico GABATHULER | diacre, La Chaux-de-Fonds | |
| Daniel GALATAUD | diacre, Boudry Ouest | |
| Jérôme GRANDET | permanent laïque, Hautes Joux | |
| Hélène GUGGISBERG | diacre, Neuchâtel | |
| Stéphane Hervé | pasteur, Val-de-Ruz | |
| Jocelyne MUSSARD | diacre, Val-de-Travers (jusqu'au 31.12) | |
| Pascal WURZ | pasteur, Hautes Joux | |
| 2. Social | | |
| Asile | | 0.85 |
| Sandra DEPEZAY | pasteure, aumônière CFA et Req'EREN | |
| Luc GENIN | diacre, aumônier CFA (jusqu'au 31.05) | |
| Institutions sociales | | 0.75 |
| Cécile MERMOD MALFROY | pasteure | |
| Thomas ISLER | diacre | |
| Etablissements de détention | | 0.50 |
| Thomas ISLER | diacre | |
| Aumôneries de rue | | 0.80 |
| Luc GENIN | diacre, La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 31.05) | |
| Jean-Marc LERESCHE | diacre, Neuchâtel (Dorcas) | |
| Jérôme UMMEL | permanent laïque, La Chaux-de-Fonds (dès le 01.06) | |
| Ecoles post-obligatoires | | 0.50 |
| Jérôme UMMEL | permanent laïque | |
| 3. Formation | | |
| | | 1.13 |
| Yvena GARRAUD THOMAS | pasteure, animatrice Terre Nouvelle | |
| Nicole ROCHAT | pasteure, responsable catéchèse | |
| Jérôme UMMEL | permanent laïque, formateur cantonal jeunesse (jusqu'au 31.12) | |
| Bénévolat | | 0.56 |
| Daniel GALATAUD | diacre, animateur bénévolat | |
| Martine Robert | diacre, responsable bénévolat (dès le 01.02) | |

C. Conseil synodal, services généraux et médias

| C. Conseil synodal, services généraux et médias | | 6.06 EPT |
|---|--------------------------------------|-------------|
| Responsables | | 3.96 |
| Sébastien BERNEY | service cantonal social ☒ | |
| Corinne BURGNER | secrétaire générale (dès le 01.06) | |
| Christine CAND BARBEZAT | ressources humaines (jusqu'au 30.04) | |
| Nicolas FRIEDLI | web et réseaux sociaux | |
| Anne-Pascale ISLER | service cantonal social | |
| Nicolas JACCARD | ressources humaines (dès le 01.05) | |
| Denis JEANNERET | secrétaire général (jusqu'au 31.05) | |
| Angélique NEUKOMM | communication | |
| Conseil synodal | | 2.10 |
| Yves BOURQUIN | conseiller synodal, président | |
| Adrien BRIDEL | conseiller synodal (jusqu'au 30.06) | |
| Christine HAHN | conseillère synodale | |
| Anne KAUFMANN | conseillère synodale | |
| Clémentine MIEVILLE | conseillère synodale | |
| Jacques PETER | conseiller synodal, secrétaire | |
| Florian SCHUBERT | conseiller synodal | |

D. Personnel administratif et autres

| D. Personnel administratif et autres | | 4.45 EPT |
|--------------------------------------|--|-------------|
| Secrétariat général | | 4.25 |
| Carole BLANCHET | collaboratrice secteur secrétariat (jusqu'au 30.06) secrétaire responsable secrétariat (dès le 01.07) | |
| Myriam BLANCHOU VUILLIOMENET | collaboratrice secteur secrétariat | |
| Anaïs BOILLAT | collaboratrice secteur secrétariat | |
| Gersonete CLAUDE | assistante rh et responsable des salaires | |
| Charlotte DONZELOT | secrétaire générale adjointe (jusqu'au 28.02) | |
| Alain MONTANDON | responsable de la comptabilité | |
| Natacha WOODTLI | collaboratrice secteur secrétariat | |
| Mandats | | 0.20 |
| Angélique NEUKOMM | responsable levée de fonds | |

E. Personnes en formation

| E. Personnes en formation | | 3.14 EPT |
|---------------------------|---|----------|
| Cécile GUINAND | proposante (jusqu'au 31.08) | |
| Gael LETARE | diacre stagiaires (jusqu'au 31.08) diacre suffragant (dès le 01.09) | |
| Ruth LETARE | diacre suffragante (dès le 01.12) | |
| Guillaume KLAUSER | pasteur stagiaire (jusqu'au 31.08) pasteur suffragant (dès le 01.09) | |
| Eva LEFEVRE | pasteure stagiaire (jusqu'au 31.08) | |
| Fanny N'DONDO | permanente laïque (jusqu'au 31.08) | |

F. Remplacements

| Divers 2022: remplacements, desservances, mandats | | 1.35 EPT au 31.12.2022 |
|---|---|------------------------|
| Myriam BLANCHOU VUILLIOMENET | SEG | |
| Catherine BOREL | pasteur | |
| Yvan BOURQUIN | prédicateur laïque | |
| André CHEDEL | prédicateur laïque | |
| Rico GABATHULER | diacre | |
| Christian GLARDON | pasteur | |
| Hélène GUGGISBERG | diacre | |
| Pierre-Olivier HELLER | pasteur | |
| Isabelle HERVE | pasteur | |
| Anne-Pascale ISLER | R&D | |
| Denis JEANNERET | Immeubles | |
| Ion KARAKASH | pasteur | |
| Marylise KRISTOL-LABANT | pasteur | |
| Isabelle OTT-BAECHLER | pasteur | |
| Raoul PAGNAMENTA | pasteur | |
| Julie PAIK | permanente laïque | |
| Alexandre PARIS | pasteur | |
| Christine PEDROLI PARISOD | permanente laïque | |
| René PERRET | pasteur | |
| Jacques PETER | administrateur | |
| Jean-Pierre ROTH | pasteur | |
| Lucienne SEREX GIRARDIER | prédicatrice laïque | |
| Frédéric SIEGENTHALER | pasteur | |
| Véronique TSCHANZ ANDEREGG | pasteur | |
| Jacques WENGER | diacre | |
| Rémy WUILLEMIN | pasteur | |
| | TOTAL EPT (Equivalent Plein temps) | 52.51 |

CONCLUSION

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chers lecteurs,

Dans le monde de l'aumônerie de la santé, l'acronyme STIV est utilisé dans un protocole d'évaluation de la détresse spirituelle initié par le CHUV et commence à s'imposer pour définir de façon simple et précise la sphère de la spiritualité dans les soins. Ces quatre lettres constituent les initiales des mots *sens*, *transcendance*, *identité* et *valeur(s)*. Ces notions, qui doivent être comprises comme des dimensions, couvrent le champ de la sphère spirituelle de la personne humaine.

Pour le moment réservé au contexte de l'aumônerie clinique, cet acronyme me semble être porteur d'une définition transmissible dans presque tous les domaines de l'Église et plus spécifiquement celui de l'accompagnement spirituel.

L'EREN souhaite poser et accompagner la question du sens de la vie humaine. Elle a à cœur de proclamer et d'explorer une transcendance et de postuler la présence bienveillante de Dieu au cœur de la Création et particulièrement au cœur de l'humain. L'objectif de l'Église est d'accompagner toute personne sans distinction sur son chemin identitaire et dans la quête que chacune et chacun mène pour trouver sa juste place et son juste rôle au sein de la communauté des vivants, passée, présente et à venir. L'Église transmet des valeurs, celles de l'Évangile et les questionnent sans cesse en les ancrant dans la réflexion éthique. Par ce biais, elle rappelle aussi sans cesse que tout être humain a une valeur inestimable, par le don de la vie reçue et par l'amour de Dieu proclamé inconditionnellement.

STIV est une belle invention car ce mot transmet un contenu complexe dans un écrin pourtant fort simple. Il permet la réflexion et la discussion avec quiconque et place celles-ci directement en profondeur.

C'est le message conclusif de ce rapport d'activité 2022. J'y ai lu – et j'espère vous aussi – le STIV de l'Église derrière chaque ligne. Son sens, sa transcendance (ou en d'autres termes sa foi), son identité et ses valeurs.

2023 s'engage et se donne... Puisseons-nous, munis de notre clé STIV, aborder encore et toujours les grands sujets de l'humanité avec les habitants et habitantes de notre canton, avec nos membres, nos partenaires, toutes celles et tous ceux qui aiment l'Église ou simplement gravitent autour d'elle.

Le Conseil synodal témoigne sa reconnaissance débordante envers tous les acteurs et actrices de l'EREN : les 1'500 bénévoles dans leurs engagements, les salariés, ministres, responsables de services, collaboratrices administratives, en paroisse comme dans les sphères cantonales. Qu'ils soient tous les porteurs du STIV et qu'ils témoignent de leur foi avec espérance et amour.

Que Dieu bénisse notre Église et vous bénisse ! Que son amour se répande sur la terre entière.

eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL